

2,50 € - N° 597 - AOÛT-SEPTEMBRE 2021

Le plus fort tirage de toute la presse combattante (OJD)
Ce numéro a été tiré à 268 000 exemplaires.

L'ANCIEN D'ALGERIE



Commémoration du Débarquement de Provence : aux côtés de leurs frères d'armes français, des milliers de combattants venus de toute l'Afrique se sont sacrifiés pour défendre notre liberté et notre dignité. (E. Macron)



Une reprise d'activité... attendue !



■ p. 4-6

L'actualité



■ p. 8-9

Histoire



■ p. 10-11

Informations Juridiques



■ p. 12

De nos correspondants



■ p. 14-15

Entrevue : Claude Teite



■ p. 16-17

Vacances - Loisirs



■ p. 18-19

Mieux connaître : le Lot



■ p. 20-21

Magazine : philatélie



■ p. 22-23

Courrier des lecteurs



■ p. 24-25

Petites annonces



■ p. 26

Carnet d'adresses


**L'ANCIEN
D'ALGERIE**

 Journal édité par la
**FÉDÉRATION NATIONALE
 DES ANCIENS COMBAT-
 TANTS EN ALGÉRIE,
 MAROC ET TUNISIE**
www.fnaca.org

 Rédaction-Publicité : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
 Tél. 01.44.62.86.62 - E-mail : ancien.algerie@orange.fr

Administration : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

N° inscription C.P.P.A.P. : 0425 A 06467

 Directeur de la publication : **Wladyslas MAREK (1975-2011) †**
Guy DARMANIN

 Rédacteur en chef : **Michel SABOURDY**
 Rédactrice en chef adjointe : **Muriel LEFÈVRE**

 Comité de rédaction : **Pierre MOLINARI, Michel DUPLENNE,**
Pierre MAGNIER, Maxime DUPIN.

 Administrateurs : **Robert PELLETIER (1970-1987) †**
Louis VERJAT (1987-2008) †
Jean SIMON

 Abonnement de soutien : **22,00 €**
ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES

Avec ce numéro, les abonnés de ces départements trouveront leur édition spéciale :

 AIN - AUDE - CHARENTE-MARITIME - CÔTE-D'OR - CREUSE
 DORDOGNE - DRÔME - FINISTÈRE - HAUTE-GARONNE - GERS
 ISÈRE - JURA - LANDES - LOIRE - MEURTHE-ET-MOSELLE
 NIÈVRE - ORNE - PUY-DE-DÔME - HAUTES-PYRÉNÉES
 RHÔNE - SAÔNE-ET-LOIRE - SARTHE - PARIS - SEINE-ET-
 MARNE - YVELINES - VAR - VAUCLUSE - HAUTE-VIENNE
 VAL-DE-MARNE.

 Le présent numéro de « L'Ancien d'Algérie »
 a été remis à La Poste entre le 10 et le 17 septembre 2021.

 Dépôt légal août 2021 - n° 105
 Impression sur rotative offset : IMPRIMERIES IPS - 27120 PACY-SUR-EURE
 Routage : BOURGOGNE ROUTAGE - 132, route de Lyon - 71000 MÂCON

ACPM

 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

 Origine du papier : Suède - Taux de fibres recyclées : 0% - Papiers
 produits à partir de fibres issues de forêts gérées durablement
 Eutrophisation : PTot = 0,009 kg/tonne de papier

 Photo de couverture : **trois années se sont déjà écoulées**
depuis notre dernier rassemblement national, lors du congrès
de Marseille... (photo André Duclos)

L'indispensable reprise !

André Cognard, Secrétaire général



La reprise doit être effective dans le cadre de nos futures activités événementielles à l'échelon départemental et local (congrès et assemblées générales).

La vie des comités doit reprendre progressivement. Nos responsables ont fait preuve de résilience au cours de cette période de confinement.

Nous avons tous subi cette période avec des contraintes certes nécessaires, mais inhabituelles dans notre vie quotidienne. Sur cette période estivale, nous avons un réel besoin de décompresser, cette crise sanitaire n'est peut-être pas complètement terminée... Elle pourrait encore dicter son agenda. Il faut rester vigilants, afin que cela ne se reproduise pas.

Comme beaucoup d'associations, nos actions ont été impactées, néanmoins, notre Fédération a réussi à fonctionner normalement au siège national. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui a permis à notre Fédération de faire face à cette situation.

Sans plus tarder, nous devons reprendre les dossiers prioritaires dans le domaine de la défense et reconnaissance des droits telle la revalorisation du point de pension militaire d'invalidité qui devrait être automatiquement indexé sur l'inflation. De janvier 2005 à janvier 2021 le retard constaté est de 7,61%. La tenue d'une Commission tripartite au cours de ce premier semestre n'a pas répondu à notre attente. Les mesures proposées sont inacceptables en l'état (la période retenue dans le rapport officiel serait de 2017 à 2021). C'est pourquoi, sans plus attendre, nous devons saisir la représentation nationale, députés et sénateurs, avant la présentation du PLF 2022 (Projet de Loi de Finances) qui sera présenté dès la rentrée.

Une autre demande récurrente concerne les veuves d'anciens combattants : il est anormal que les veuves d'anciens combattants dont l'époux en possession de la Carte du Combattant décédé avant l'âge de 65 ans, qui n'avait donc pas bénéficié de la retraite du combattant, soient exclues du bénéfice de la demi-part fiscale. Nous considérons qu'elles sont frappées d'une double peine (avoir perdu leur mari trop tôt et ne pouvant pas bénéficier de cet avantage fiscal).

Je ne terminerai pas mon propos sans évoquer le soixantième anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie le 19 Mars 1962. Cette commémoration le 19 mars 2022 doit être exceptionnelle.

60 ans déjà que nous commémorons cette date reconnue officiellement par la Loi du 6 décembre 2012.

Nous espérons vivement que le président de la République M. Emmanuel Macron présidera en personne la cérémonie nationale de ce **60^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie**.

D'ores et déjà, la plaquette « Partir pour mourir à la guerre », réalisée dans le cadre de ce 60^e anniversaire par la Commission « Mémoire-Histoire », a été adressée au président de la République, au Premier ministre, à la ministre des Armées et ministre déléguée en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire ainsi qu'aux parlementaires et personnalités. Nous envisageons toujours, dans le cadre de cet anniversaire, d'autres initiatives telle la sensibilisation des premiers magistrats des 34 968 communes de notre pays, afin que les cérémonies du **60^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie** soient à la dimension de l'événement. Je lance un appel à nos responsables départementaux et locaux afin que l'organisation de leurs cérémonies ait un grand retentissement dans notre pays.

Billet

Quid du « défi mémoriel du quinquennat » ?

Il y a un an, nous avons titré notre couverture sur une attente partagée par de nombreux observateurs.

Au moment où l'historien Benjamin Stora rendait le rapport que lui avait commandé le président de la République, nous rappelions que ce dernier avait affirmé vouloir faire de la guerre d'Algérie et de la colonisation... « *le défi mémoriel de son quinquennat* ».

Un an plus tard, la crise sanitaire est passée par là et l'ordre des priorités a dû s'en trouver sérieusement bousculé. Car, quoi qu'il en soit, nous n'avons toujours rien vu venir, alors que le quinquennat s'achemine inexorablement vers son terme, en mai 2022.

Or, entre-temps, nous allons vivre un rendez-vous important de l'Histoire, avec le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et, plus spécialement, celui du « Cessez-le-feu » officiel du 19 Mars 1962.

Le chef de l'Etat se devrait d'honorer de sa présence, au nom de la Nation tout entière, l'hommage qui est dû aux 30 000 militaires morts et disparus au cours de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

On ne comprendrait pas qu'il en soit autrement.

S'exprimant devant trois journalistes du Monde, du Figaro et de Radio J dans l'avion du retour de Jérusalem, le chef de l'Etat était longuement revenu sur son approche de l'Histoire et sa traduction en discours et en gestes. « *Les sujets mémoriels sont au cœur de la vie des nations. Qu'ils soient utilisés, refoulés ou assumés, ils disent quelque chose de ce que vous voulez faire de votre pays et de votre géopolitique.* »

Le chef de l'Etat se disait convaincu que la France devait revisiter la mémoire de la guerre d'Algérie (1954-1962) pour mettre un terme au « *conflit mémoriel* » qui « *rend la chose très dure en France* ». « *Je suis très lucide sur les défis que j'ai devant moi d'un point de vue mémoriel et qui sont politiques. La guerre d'Algérie est sans doute le plus dramatique. Je le sais depuis ma campagne. Il est là et je pense qu'il a à peu près le même statut que la Shoah pour Chirac en 1995* », a-t-il ajouté, devant les trois journalistes.

Aussitôt, des commentateurs et des politiques, parmi ceux qui dégagent plus vite que leur ombre, avaient interprété que le chef de l'Etat mettait la guerre d'Algérie sur le même plan que la Shoah, ce qui allait quand même un peu vite en besogne !

La polémique s'est éteinte, mais depuis, nous n'avons pas avancé d'un pouce... Et nous trépidons d'impatience.

Non pas que nous attendions des mesures de réparation à l'égard de notre génération, mais pour que nous puissions surveiller que nous ne sommes pas injustement mis en accusation pour notre participation à ce conflit.

Nous avons fait notre Devoir quand on nous l'a demandé et nous avons contribué, par notre loyauté aux Institutions, à sauver la République quand elle était menacée.

Qu'on ne l'oublie pas !

Michel Sabourdy

INAUGURATION

Retardée à plusieurs reprises en raison de la situation sanitaire, l'inauguration de la plaque qui marque la création de la FNACA, sur la façade de l'ancien hôtel Moderne, place de la République à Paris, sera inaugurée le

mardi 21 septembre 2021, à 17 heures,

en présence de M^{me} Hidalgo, maire de Paris. (compte rendu au prochain numéro).

LE 21 SEPTEMBRE 1958, A ETÉ FONDÉE, ICI, L'HÔTEL MODERNE, PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE (FNAA). PRÉSIDENT PAR JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER, ELLE A REGROUPE L'ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGÉRIE, LE GROUPEMENT DES RAPPELÉS ET MAINTIENSUS ET L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE. EN 1963, ELLE DEVIENT LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE (FNACA).

DE TOUT UN PEU...

ADIEU AUX ARMES



L'Armée française change de chef : Emmanuel Macron a présidé, mercredi 21 juillet aux Invalides, la cérémonie d'« adieu aux armes » du général François Lecointre.

Ce fut « le symbole du refus de toutes les humiliations », a lancé le président Macron face au général Lecointre. Après quatre ans au plus haut grade de l'Institution, le chef d'État-Major des Armées fait son adieu aux armes. Le général Thierry Burkhard lui succède.

COMMÉMORER AUTREMENT...

Le 20 juillet 2021, M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a révélé les cinq lauréats de l'appel à projet « Commémorer autrement ».

Lancé en novembre 2020, cet appel à projet a pour objectif de développer la pratique de l'action mémorielle, en proposant des solutions face aux attentes d'un public adepte de médias audiovisuels ou numériques, de nouvelles technologies ou susceptibles d'y recourir du fait de la crise sanitaire.

L'appel à projets « Commémorer autrement » vise à soutenir des projets créatifs et innovants, favorisant la culture de l'engagement et permettant de s'adresser au plus grand nombre. Il tient compte des quatre dimensions suivantes :

- enjeux territoriaux : allier le fort rayonnement de la Mémoire et son ancrage local,
- enjeux intergénérationnels : encourager l'échange de savoir entre des publics d'âges différents et agir en faveur du lien social,
- enjeux citoyens : s'adresser à tous et en tous lieux,
- enjeux sanitaires : développer une approche tenant compte des mesures barrières liées à la pandémie de Covid-19.

Des acteurs aussi divers que des sociétés de production, artistes, auteurs, influenceurs, établissements publics et associations, ont pu proposer des projets permettant de renouveler les pratiques commémoratives et d'y associer un travail pédagogique visant à expliquer le sens des commémorations.



Le 77^e anniversaire de la Libération de Paris



M^{me} Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a participé, le mercredi 25 août 2021, au 77^e anniversaire de la Libération de Paris, pour rendre hommage à celles et ceux qui, de toutes origines, ont participé à la défense et à la Libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale.

Elle était présente à la cérémonie au monument Leclerc de la porte d'Orléans à 15 h 30, puis à la cérémonie de commémoration

de la Libération de Paris, qui avait lieu à l'hôtel de ville à 17 h 30.

Elle était également présente lors des deux cérémonies son homologue espagnol, Felix Bolanos, avec qui elle a évoqué au cours d'un entretien dans la matinée, le rôle de la 9^e compagnie du Régiment de Marche du Tchad, autrement appelée la Nueve, essentiellement composée d'Espagnols. Ils ont été les premiers éléments de la division Leclerc à entrer dans Paris le 24 août 1944, par la porte d'Orléans.



Reconstitution 2021, sur l'avenue du général Leclerc...

La FNACA reçoit M. le préfet Latron, directeur de cabinet de M^{me} Darrieussecq



Invité par Guy Darmanin, président national, le préfet Eric Latron, directeur de cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, s'est rendu au siège de la FNACA le 2 septembre dernier.

Accompagnaient M. le directeur de cabinet M^{me} Adeline Rouzier-Deroubaix, conseillère Armées-Nation Mémoire et Monde Combattant et Benjamin Foissey, conseiller Mémoire et Citoyenneté.

Après une visite des locaux et la présentation des cadres et personnels, un échange avec les secrétaires nationaux qui assistaient à cette entrevue, André Cognard, Jean-Luc Lemant, Jean Le Saout, Jean-Louis Nageotte, Daniel Wojkowiak, responsables de secteurs d'activité, était prévu afin d'aborder avec le directeur de cabinet tous les dossiers qui sont toujours en attente de trouver une solution.

Ont été également abordés la vie externe de la FNACA avec la participation de la Fédération aux travaux de l'UFAC dont un des postes de vice-président est occupé par le secrétaire général de la FNACA et de l'ONAC avec le poste de second vice-président occupé par le responsable de la Commission Mémoire-Histoire de la FNACA.

L'année 2022, année du

60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, a été abordée et, à cet effet, Guy Darmanin a porté à la connaissance de M. le Préfet, directeur de cabinet, que les 255 300 adhérents de la FNACA, ne comprendraient pas que le président de la République ne préside pas, le 19 mars 2022, la cérémonie destinée à perpétuer le souvenir des 30 000 militaires morts pour la plupart au printemps de leur vie, le souvenir des victimes civiles de cette guerre et de ces conflits.

A l'issue de l'échange avec les secrétaires nationaux, l'exposition des insignes régimentaires a été commentée par Jean-Louis Cerceau, membre du Comité national, membre de la Commission « Mémoire-Histoire » et sa compagne, tous deux à l'origine de cette unique et remarquable réalisation qui a nécessité 12 années de recherches, de réflexions, de sollicitations, de concertations.

L'ouvrage « Chroniques d'un drôle d'époque », ainsi qu'un recueil sur les Insignes régimentaires et les Mémoires départementaux ont été offerts à M. le Préfet, directeur de cabinet, particulièrement satisfait de sa visite et de sa rencontre avec les responsables nationaux de la FNACA.

Guy Darmanin, président national



Un ancien combattant encore sportif !

Alain Lazare est né le 21 mars 1940 dans la campagne de La Réole en Gironde. Très dynamique, il prend une licence dans le club de rugby de La Réole XIII où il s'éclate au poste de demi de mêlée. Il s'engage aussi comme pompier volontaire à 17 ans dans le centre de secours de la commune. Ses derniers exploits en cyclisme (contre la montre, son sport favori) remontent en 2013 : podium au France de Plouay, en 2014 : podium au mondial en Autriche, en 2019 : podium au France de Le Boulou et enfin pour conclure, en 2018 et 2019 : championnat de France des élus (conseiller municipal) il remporte le titre en duathlon : course à pied + VTT et course en ligne + contre la montre. Adhérent depuis 1969, il assure la fonction de secrétaire FNACA



au sein du comité du Réolais (33) qui compte 180 adhérents, correspondant local de notre journal L'Ancien d'Algérie, il exerce le rôle de porte-drapeau dans toutes les manifestations commémoratives.



Amitié - Solidarité à la FNACA ne sont pas de vains mots

Ils se sont connus en Kabylie, dans le Djurdjura, la vallée de la Soummam, les gorges de Kerrata, dans les années 1958.

Ils étaient quatre copains. 60 années sont passées, ils étaient restés très liés et se revoient chaque année.

Ils s'appelaient Claude, Camille, Maurice, Robert.

Ils avaient connu le pire, pris dans une embuscade, 14 de leurs copains furent tués, 6 blessés, 1 rescapé qui fut à son tour tué à quelques semaines de sa libération, tombant dans les bras de Robert.

Ils étaient tous restés très marqués par leurs 28 mois en AFN.

Chacun dans leur département avait adhéré à la FNACA. Claude, 25 ans porte-drapeau aux ACPG-CATM, avait rejoint la FNACA pour son état d'esprit.

Il fut un jour surpris de voir, lors d'une cérémonie du 11 Novembre, un jeune de

14 ans porter fièrement le drapeau.

A l'issue d'une cérémonie organisée par le maire du village en présence des parents, grands-parents du jeune garçon, Claude remit sa médaille et la tenue au jeune porte-drapeau, très ému.

« Au moins dit Claude, cette médaille qui a honoré les anciens combattants de 14/18-39/45 et d'AFN ne finira pas dans une boîte au fond d'un tiroir ».

Maurice et Robert ont traversé la moitié de la France pour venir lui rendre hommage. André et Camille n'ayant pu se déplacer pour cause de maladie.

Claude a eu une très belle cérémonie entouré par ses amis anciens combattants. 60 ans d'amitié et de solidarité, devise de la FNACA.

Un bel exemple dans ce dernier adieu.



LE MIRADOR...

Voilà, sans aucun doute, LE souvenir commun à tous ceux que la conscription a conduit de l'autre côté de la Méditerranée, à 20 ans, pour un « service » de plus de deux années, souvent avant même d'être « majeurs » mais, en tous cas... vaccinés !

Sous prétexte de « maintenir l'ordre », on nous a envoyés faire une guerre qui n'en avait pas le nom mais qui en avait bien toutes les caractéristiques.

Sur une terre qui se voulait française, l'Armée et les soldats que nous étions furent souvent destinés à se retrouver dans des camps gardés, surveillés et protégés, sur des « pitons » en plein bled ou au cœur des villages.

Le long des réseaux de barbelés qui entouraient le camp, se dressaient les fameux « miradors » où les sentinelles se succédaient toutes les deux heures, luttant contre l'ennui, la peur ou le sommeil.

Parfois, un chacal errant faisait tinter les boîtes de conserves vides accrochées aux barbelés, déclenchant une rafale de PM dans la direction du bruit, vite suivie d'un « halte au feu ! » et d'un silence angoissant.

Tous, avons gardé le souvenir vivace et pas forcément agréable, de ces longues heures de garde qui revenaient parfois à deux reprises dans la même nuit.

Les soirs de pleine lune, nous nous prenions à penser aux êtres chers laissés si loin, sur un quai de gare il y a plusieurs mois ou semaines, en imaginant qu'au même instant, cette lune était également visible par eux, de l'autre côté de la mer...

Qu'il était difficile de tromper l'ennui !

Si le mirador pouvait constituer une protection relative, beaucoup d'entre nous ont souvent pris la garde en extérieur, offrant une cible de choix à l'adversaire, les nuits de pleine lune.

Et les rêves se sont souvent transformés en cauchemars !

Des amis revenus en Algérie ces dernières années, nous ont parfois rapporté que certains de ces miradors sont encore debout.

Emotion garantie. Souvenirs, souvenirs...

M. S.

MUTUELLE SOLIDAIRE : un service plébiscité par les veuves

Sans bruit, la Mutuelle Solidaire pour les veuves d'anciens combattants adhérents à la FNACA, affirme chaque jour qui passe son utilité. Plus de 1 100 de nos adhérentes veuves ont choisi ce service qui leur permet de bénéficier d'une complémentaire santé de bon niveau pour des cotisations qui restent raisonnables. L'occasion de faire le point, en cette rentrée, sur ce service qui témoigne de la volonté de notre association d'être une aide utile et efficace auprès des épouses de nos camarades décédés.

La FNACA s'engage pour en finir avec le renoncement aux soins

Trop souvent, parce que les ressources du foyer sont limitées, des soins pourtant indispensables sont retardés. Une situation que nombre de nos veuves d'anciens combattants peuvent malheureusement rencontrer si elles ne bénéficient pour seul revenu que de la pension de réversion de leur époux décédé.

C'est pour combattre ce fléau que la FNACA a créé la Mutuelle Solidaire : 5 solutions complémentaires santé dont les prestations ont été adaptées au profil de dépenses de soins de nos adhérentes veuves et dont les tarifs ont été négociés en volume auprès de la mutuelle CNM Prévoyance Santé.

Par rapport aux tarifs standards, l'économie est de l'ordre de 15%.

Qui peut adhérer ?

Comme son nom l'indique, la Mutuelle Solidaire est réservée aux veuves d'anciens combattants, membres de la FNACA. La fourniture d'une copie de la carte de membre de la FNACA en cours de validité est indispensable lors de l'adhésion.

Des prestations innovantes

Les 5 formules proposées dans le cadre de la Mutuelle Solidaire permettent de

répondre à l'ensemble des besoins de couverture.

Elles intègrent des prestations innovantes que l'on ne trouve généralement pas dans sa complémentaire santé et à forte utilité pour nos veuves.

Quelques exemples :

– remboursement de 16 médecines alternatives et complémentaires comme par exemple la naturopathie mais également les soins de pédicure,

– prise en charge de la pharmacie prescrite et non remboursée : veinotoniques ou homéopathie par exemple,

– participation financière à des activités de maintien du lien social : activités culturelles ou associatives, reprise de leçons de conduite ou de code de la route... Ce qui permet, par exemple, le remboursement de la cotisation annuelle à la FNACA !

Trois des cinq formules de la Mutuelle Solidaire vous permettent également de bénéficier de la réforme du 100% santé. Grâce à elles, vous pouvez avoir accès à une sélection de lunettes et prothèses dentaires fixes ou mobiles et aides auditives dont l'intégralité du coût vous sera remboursé par la Sécurité Sociale et la Mutuelle Solidaire.

Quand Solidaire n'est pas un vain mot

L'adhésion à la Mutuelle Solidaire pour les veuves d'anciens combattants s'ef-



fectue sans aucune limite d'âge (sauf pour la garantie ciblée : âge limite d'adhésion 80 ans), sans aucun frais et sans aucun délai d'attente (dès l'adhésion accès immédiat à toutes les prestations).

Et dès 12 mois d'ancienneté, les adhérentes disposant de faibles revenus peuvent obtenir des aides financières significatives de la mutuelle dans le cadre de son action sociale.

**Mutuelle Solidaire :
Vous pouvez y adhérer
à tout moment dans l'année !**

Savez-vous que depuis décembre 2020, il nous est possible de résilier à tout moment dans l'année notre contrat complémentaire santé ? C'est ce que l'on appelle la résiliation infra annuelle. Une seule condition : le contrat que l'on souhaite résilier doit avoir au minimum 12 mois d'ancienneté.

La résiliation prendra effet 30 jours après la date de réception de la demande et l'éventuel trop perçu de cotisation sera également remboursé sous 30 jours.

Mieux encore, la CNM Prévoyance Santé, mutuelle gestionnaire de la Mutuelle Solidaire pour le compte de la FNACA peut, si vous le souhaitez, prendre en charge gracieusement la résiliation de votre contrat auprès de votre assureur actuel. Aucun risque de rester un jour sans couverture, la CNM s'entend avec votre assureur actuel pour que votre Mutuelle Solidaire débute immédiatement après la fin de votre contrat.

Pratique et très rassurant !

Si certaines de nos adhérentes veuves sont intéressées, elles peuvent dès aujourd'hui demander à bénéficier d'une étude personnalisée auprès de la CNM Prévoyance Santé :

- en appelant le 01 53 36 36 10
- en faisant une demande par mail sur agence@cnmsante.fr
- ou en écrivant à CNM Service Mutuelle Solidaire FNACA 93A, rue Oberkampf 75553 Paris Cedex 11.

IL Y A SOIXANTE ANS...

UNE DERNIÈRE BATAILLE DES FUSILIERS MARINS, LE 25 AVRIL 1961, AU DJEBEL MAZER

Le 25 avril 1961, alors qu'à Alger le « putsch des généraux factieux » échoue, un très violent accrochage oppose dans le djebel Mazer, près de la frontière marocaine, une bande de l'ALN supérieurement armée, aux hommes du 1^{er} Bataillon de Fusiliers Marins et du commando de Montfort, appuyés par le 4^e RCA. Le bilan de cette opération est particulièrement lourd, à quelques mois du « Cessez-le-feu ». Récit provenant de différentes sources internet.



Le Bordj de Sidi Medjahed, PC du 1^{er} DBFM et de la flotille 33F, sur la DZ.

Le 1^{er} Bataillon de la Demi-Brigade de Fusiliers Marins a son PC au Bordj Sidi Medjahed. A 2 heures du matin, ce 25 avril 1961, le capitaine de corvette Bastard reçoit un appel urgent du colonel Martin-Siegfried, commandant le 2^e RCA (Chasseurs d'Afrique) qui lui signale un important franchissement de la frontière, par une bande de fellaghas particulièrement nombreuse, coriace et bien armée, « qui s'est dégagée en nous causant des pertes ».

Ces derniers sont localisés sur les hauteurs du Djebel Mazer.

Les consignes du colonel sont claires : « Rassemblez votre bataillon et partez aussitôt par la route. Le général m'envoie tous les moyens disponibles de la Division mais c'est le commando de Montfort et vous qui serez les premiers sur place, vous serez hélicoptérés dès l'aube à partir de la vallée... ».

Le pacha du 1^{er} DBFM appelle son second le lieutenant de vaisseau Tessier.

« Branle-bas pour tout le monde, préviens les compagnies, la CCAS et la harka. On prend cinq unités de feu dans les camions il faut que le convoi soit paré dans une heure ».

6 heures du matin :

Au petit matin, le ciel commence à s'éclaircir et le convoi

de 2 kilomètres formé par les véhicules du Bataillon arrive au pied du Djebel Mazer, imposant massif montagneux situé à quelques kilomètres de la frontière marocaine. Les hélicoptères du GHAN1 (Groupe d'Hélicoptères de l'Aéro Navale) commandés par le LV Farand sont là, ils ont amené le commando Montfort de Tlemcen, le colonel Martin-Siegfried est arrivé de Sebdo. Son PC se met en place. Il décide d'hélicoptérer le commando en premier, le 1^{er} DBFM suivra.

Un « Barlut Canon » décolle pour « traiter » la zone d'hélicoptage. Les « cargos » chargés au maximum s'envolent à leur tour. Dix minutes après, les commandos peuvent observer le terrain vu du haut, ça n'a pas l'air fameux : caillasse et maquis serré entre 1 000 et 1 500 mètres d'altitude.

Les cargos tournent pendant que les rafales de 20 m/m font jaillir des nuages de poussière sur une zone qui semble favorable à l'atterrissage... Puis ils se présentent très cabrés pour se poser entre les massifs d'épineux. L'enseigne de vaisseau Robin et sa section sautent les premiers pour assurer la protection de la DZ. Tout est calme, le reste du commando débarque.

Cinq minutes après le départ



Cérémonie officielle de l'enterrement des morts du 25 avril à l'hôpital de Tlemcen, le 1^{er} mai 1961, en présence de l'amiral Cabanier. 14 cercueils alignés témoignent de la violence du « maintien de l'ordre »...

des HSS des coups de feu éclatent puis des rafales d'armes automatiques... Impossible de repérer les départs mais c'est tout près.

L'enseigne de vaisseau Percepied rassemble sa section. Une balle le frappe à la base du cou... Il est tué net. Le quartier maître Denoeux, qui le suit, tombe à son tour blessé à l'épaule.

Le lieutenant de vaisseau Le Deuff, pacha de Montfort, décide de regrouper son monde à l'emplacement de l'hélicoptage. Une balle l'atteint dans le dos. Il est furieux car, sans qu'il puisse s'en douter, la katiba était là, entourant le DZ. Les rebelles, au lieu de se dévoiler en tirant sur les hélicoptères, ont attendu, bien camouflés dans le maquis, que tous les commandos soient posés, pour les cueillir... au « débotté ». En bas, dans la val-

lée, on sait tout de suite que l'affaire tourne mal.

Au 1^{er} DBFM de jouer. Les hélicos reviennent et embarquent aussitôt 2 sections de la 11^e Compagnie.

– Lara d'Avesco - Parlez. (Indicatif radio de Montfort et du 1^{er} DBFM).

– Ici Lara autorité, j'écoute.

– Comment ça va ?

– Mal... Mes hommes sont éparpillés par petits groupes, les fellas ont une énorme puissance de feu – impossible de lever la tête sans se faire tirer – impossible de tenter la moindre manœuvre. Il y a déjà de la « casse ».

Le commando Montfort a trois officiers sur quatre hors de combat, le quatrième surgit au PC d'Avesco.

C'est l'enseigne de vaisseau Reneuve. Embarqué au commando depuis quinze jours, c'est son baptême du feu. Il n'a plus



Les marins du commando Montfort sont hélicoptérés sur le Djebel Mazer.



Les infirmiers de la DBFM au secours d'un blessé en vue d'une « Evasan ».

ni carabine, ni pistolet... Il a l'air de sortir d'un cauchemar. Quelques-uns de ses hommes arrivent, certains blessés mais tous violemment choqués par le déluge de mitraille qui s'est abattu sur eux, à froid.

Un commando émerge des broussailles, il arrive à bout de souffle devant le pacha.

Tout en déplorant énergiquement que le PC n'ait pas les moyens de s'offrir une AA 52, le pacha décide de tenter le coup de bluff et se met à hurler :

– « 11^e compagnie à gauche, les commandos à droite... pour l'assaut... à mon commandement... ! ».

Chacun, pistolet ou carabine au poing, fixe les broussailles s'appêtant à faire bonne contenance mais... cela semble marcher... Quelques rafales passent encore au-dessus des têtes... ça y est... Ils s'éloignent... « dissuadés »...

Et puis de nouveau de courtes rafales encadrent l'antenne du C9... Le pacha râle :

– « Quelle époque ! On ne respecte plus rien... même pas les PC de Bataillon ! ».

L'enseigne de vaisseau Rosemont (officier de renseignement du 1^{er} DBFM) ordonne :

– « ... Prenez deux hommes, vous avez dix minutes pour me faire taire cet emmerdeur... ».

Au bout d'un quart d'heure : deux explosions de grenades. Rosemont revient :

– « Mission exécutée... C'était un tireur isolé ».

Soudain, on aperçoit un hélicoptère qui descend en plein milieu de la zone de combat, il semble vouloir se poser... il est fou !... Mais à dix mètres du sol dans un rugissement de moteur il remonte... Les fellas ont presque réussi leur coup. Ils avaient contacté l'hélicoptère par radio pour une Evasan urgente, s'exprimant parfaitement en français... Le SM Soula, chef de bord, s'est aperçu juste à temps qu'on lui tirait dessus.

On comptera onze impacts

dans la cellule qui, par miracle, n'a pas explosé.

La zone où est imbriquée une trentaine de combattants (commando et fellaghas) se trouve maintenant à peu près définie... Les trois compagnies de combat, la CCAS et la harka du 1^{er} Bataillon progressent lentement, difficilement, pour tenter d'envelopper l'ensemble.

De l'autre côté le commando de chasse du 2^e RCA Violet barre le sud de la zone. Il sera, tout au long de cette journée, au prix de lourdes pertes et d'un remarquable courage, d'un précieux concours.

Beaucoup plus loin, le colonel Martin-Siegfried met en place un bouclage de toute la région avec plusieurs bataillons de la Division et du Corps d'Armée d'Oran.

Mais au Djebel Mazer tout le monde est engagé, les corps à corps se succèdent entraînant hélas des « bavures ». Le « Barlut Canon » tire sur un groupe confus : deux marins sont gravement touchés. Un peu plus tard, le Morane d'observation est atteint par une rafale de mitrailleuse des fellas : le pilote est tué. L'observateur réussira à ramener l'avion à Tlemcen.

Avaresco appelle tout le monde sur le réseau bataillon :

– 1) Nous avons à faire à des gens déterminés, courageux, qui se savent encerclés, perdus. Ils ne se sont pas rendus depuis ce matin... Ils ne le feront plus et se battront jusqu'au bout...

– 2) S'il s'agissait seulement de les réduire, je ne prendrais pas le risque d'avoir un seul blessé. J'attendrais... Mais vous savez comme moi qu'au milieu d'eux, il va une trentaine de vos camarades de Montfort, dont plusieurs sont blessés, les fellas savent où ils sont et si nous ne les avons pas dégagés quand la nuit tombera, c'est fini pour eux.

– 3) Il faut donc aller les chercher avant, à tout prix.

La réponse est la même pour tous.

Les 26 Harkis commandés par

le premier maître Basset avant-cent...

Le quartier maître Meynier tombe blessé à la jambe... et puis soudain un fellagha se dresse les mains sur la tête...

C'est le premier qui se rend... Le maître Desmaris lui crie en arabe d'approcher... Mais les Harkis qui n'ont pas compris tirent de toutes leurs armes...

Basset hurle : « Cessez le feu ! » et cogne avec sa crosse de carabine sur ceux qui continuent... et l'homme arrive... sans une égratignure...

Questionné, il dit qu'il appartient à un groupe important... Ils sont là à 50-80 mètres. Pour une fois, le terrain est assez dégagé.

Desmaris empoigne un fusil lance-grenades et tire trois fois à la file. Il entraîne aussitôt un groupe de Harkis et trouve cinq hommes morts. Mais les fellas accourent et mitraillent les hommes de Desmaris... Celui-ci rampe le long des broussailles. Débordant d'un rocher, il est rasé par une rafale qui le couvre d'éclats de pierre et il aperçoit au même instant un fell qui s'écroule presque sur lui. Slimane, un Harki :

– « Patron, patron tu n'as rien ? Je l'ai descendu au moment où il épaulait vers toi... ».

La harka lancée continue et puis... enfin !

– « Ne tirez pas... Nous sommes de Montfort... ! ».

Méfiant, Desmaris : « Sortez doucement... approchez... ».

Deux commandos avancent l'un soutenant l'autre, blessé. La nuit va tomber... C'est le commencement de la fin. En face, Violet progresse par bonds très rapides de petits groupes, ils ont été à la bonne école du colonel Leroy. L'un des leurs, blessé, isolé des autres, appelle au secours. Impossible d'aller le chercher.

Desmaris et deux Harkis, dont Djemel dit « le Parisien », bondissent tout en tirant au PM (Desmaris avait emprunté un « Sturm »).



Insigne de béret du commando Montfort (Commandos Marine).

Ils atteignent le blessé, le ramènent, touché au ventre et à la jambe. Il sera évacué une heure plus tard avec d'autres par un « mouchoir de poche » balisé avec des feux d'alfa.

(...)

Hommage à l'ensemble des compagnies du 1^{er} DBFM composées de 80% d'appelés.

Des appelés qui ont participé à cette opération, en particulier la 13^e Cie, se sont comportés comme des professionnels avec détermination et courage.

L'accrochage durera plus de 18 heures dans le maquis du Djebel Mazer face à une katiba surarmée, des fellas déterminés, courageux qui se battront jusqu'au bout ; les trois quarts seront tués.

Après six ans de combats ininterrompus, la Demi-Brigade de Fusiliers Marins est dissoute en mars 1962. Elle aura mis hors de combat plus de 3 000 rebelles armés et récupéré un impressionnant stock d'armes.

Cependant :

– 187 des siens sont morts au champ d'honneur.

– 254 blessés portent dans leur chair, la marque de leur courage.

(Certaines photos et extraits sont de René Bail, photographe du commando Montfort, décédé en 1976, et auteur de « Corsaires en bérets verts »).



Au Maroc, des djounouds de l'ALN se préparent à passer le barrage...

PENSIONNÉS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

Vous êtes pensionné à titre militaire ? Il est utile de savoir que si vous détenez une PMIVG de 60% minimum, votre conjoint survivant pourra solliciter une pension de veuve (f) de guerre en prenant contact avec la :

Sous-direction des pensions : 5 place de Verdun, BP 60000, 17016 La Rochelle cedex 1.

Dès le décès du pensionné, vous devez adresser un bulletin de décès ou une copie de l'acte de décès et devrez fournir, en supplément à l'appui de votre demande de pension, votre extrait d'acte de naissance (portant la filiation et mention marginale du mariage), ainsi que votre extrait d'acte de mariage, portant également la filiation.

Cet acte doit être complété, s'il y a lieu, par la mention du divorce. Vous fournirez copie du titre de pension.

FISCALITÉ Imposition

La pension militaire d'invalidité n'est pas imposable que ce soit pour le pensionné comme pour son conjoint survivant. Il n'y a donc pas lieu de déclarer le montant perçu dans votre déclaration de revenus.

Déduction actif successoral

Article 775 Bis du Code Général des Impôts : nous rappelons une nouvelle fois que si vous détenez une pension militaire d'invalidité et cela, quel qu'en soit le taux, il sera possible à votre décès de **DÉDUIRE** de votre actif successoral le montant intégral des sommes perçues au titre de cette pension, minorant ainsi le montant des droits de succession à payer (hors conjoint puisqu'exonéré de droits).

Les potentiels héritiers auront également le droit à leurs abattements réglementaires, en fonction de leur degré de parenté avec le défunt.



Il convient de solliciter auprès de votre centre de gestion des retraites, si vous ne détenez plus les brevets de pension justifiant de votre taux d'invalidité, de votre indice et des dates de première concession, renouvellements et modification de taux éventuels, **le montant global de votre PMIVG**, ce qui permettra au notaire chargé de votre succession de pouvoir, après certification du centre des impôts, déduire la somme indiquée.

En règle générale ce sont les notaires qui, après décès, sollicitent ce montant global aux centres de paiement des retraites.

Néanmoins vous êtes en droit de demander cet état.

Nous rappelons qu'il vous est possible de télécharger chaque mois, vos bulletins de paiement en créant un compte personnel sur le site :

<https://ensap.gouv.fr>

Vous y trouverez également les bulletins de paiement de la retraite du combattant (à ne pas retenir dans le montant global).

Par contre, sur ce compte personnel ne figurent en principe que quelques années de paiements pour la déduction de l'actif successoral et pas l'intégralité de la pension du défunt.




COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



0 800 130 000
(appel gratuit)

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS (IRL)

| | | |
|--------------------------------|--------|-----------------------|
| 4 ^e trimestre 2020 | 130,52 | JO du 17 janvier 2021 |
| 1 ^{er} trimestre 2021 | 130,69 | JO du 17 avril 2021 |
| 2 ^e trimestre 2021 | 131,12 | JO du 16 juillet 2021 |

INDICE DE RÉFÉRENCE DES GARAGES (Coût de la construction)

| | | |
|--------------------------------|------|------------------------|
| 3 ^e trimestre 2020 | 1765 | JO du 23 décembre 2020 |
| 4 ^e trimestre 2020 | 1795 | JO du 21 mars 2021 |
| 1 ^{er} trimestre 2021 | 1822 | JO du 25 juin 2021 |

Pour contacter le Service juridique et social national

Du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures
(fermeture le vendredi)

Entretien sur place sur rendez-vous
uniquement le mardi

Téléphone : 01 44 62 33 36

Courriel : juridique@fnaca.org

(Seuls les adhérents FNACA

peuvent bénéficier de nos conseils gratuits)

FRAIS D'OBSÈQUES

Le fait pour les enfants de régler les frais funéraires de leurs parents relève de leur obligation d'honneur et de respect.

Toutefois, il est possible de faire valoir de ne pas avoir connu son parent et d'apporter témoignages que ce parent n'a jamais participé ni à son entretien ni à son éducation pour déroger à cette obligation. C'est ce qu'a rappelé la Cour de cassation, 1^{re} chambre civile du 21 mars 2021 n° 20.14.2021 pour une instance d'un fils n'ayant pas connu son père et dont les proches lui demandaient de subvenir aux frais d'inhumation.

En effet, un enfant n'est pas tenu de payer les frais funéraires de son parent si celui-ci a gravement manqué à ses obligations envers lui.

A ce sujet, rappelons que les

frais d'obsèques sont prélevés sur l'actif de la succession du défunt. Si le solde est insuffisant, les héritiers sont tenus de payer, même s'ils renoncent à la succession.

Si celui qui a réglé la facture n'est pas héritier (un concubin ou un ami par exemple), il peut se faire rembourser par les héritiers.

Il peut utiliser une injonction de payer en prenant contact avec le Tribunal judiciaire ou de proximité. (Il est possible de contacter le notaire, chargé de liquider la succession).

Vérifiez si le défunt avait souscrit un contrat d'assurance pour le paiement de ses obsèques. Si c'est le cas, la personne désignée dans le contrat reçoit une somme d'argent qui permet de payer tout ou partie des obsèques.

La Caisse Nationale d'Assu-

rance Vieillesse des travailleurs salariés (CNAV) peut rembourser une partie des frais d'obsèques si elle doit encore de l'argent au défunt (arriéré de pension de retraite). Ce remboursement est plafonné à 2 286,74 €.

Pour en bénéficier, il suffit de présenter la facture des frais d'obsèques et l'acte de décès.

Être héritier ou ayant droit n'est pas nécessaire pour se faire rembourser.

Certaines caisses de retraite complémentaire, certaines mutuelles peuvent aussi prévoir le versement d'une aide pour payer une partie des frais d'obsèques. Contactez directement les organismes concernés.

Si la famille du défunt n'a pas des ressources suffisantes, la commune du lieu de décès doit prendre en charge les frais

d'obsèques. Dans ce cas, c'est la mairie qui choisit l'organisme de pompes funèbres. C'est le maire qui évalue l'insuffisance de ressources.

Sachez enfin que le conjoint survivant d'un ressortissant de l'Office National des Anciens Combattants (pensionné, titulaire soit de la Carte du Combattant, soit du Titre de Reconnaissance de la Nation, Pupille de la Nation...) peut, en cas de difficultés matérielles attestées (l'aide n'est pas systématique et s'apprécie en fonction de ressources moindres), accorder une participation aux frais des obsèques.

Le Comité départemental de la FNACA peut PARRAINER la demande et ainsi prévoir le versement d'une aide complémentaire en direction du conjoint survivant.

MAPRIMERÉNOV'

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation thermique des logements permettant le financement des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

C'est l'aide de l'Etat pour vos travaux de rénovation énergétique. Elle s'adapte en fonction de vos revenus.

Pour vos travaux, faites appel à un artisan « de confiance ». Exigez qu'il soit reconnu garant de l'environnement par le label RGE.

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires ; que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location. MaPrimeRénov' est accessible également aux copropriétés et depuis le 1^{er} juillet 2021 aux propriétaires bailleurs.

Des aides locales ainsi que les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) peuvent venir compléter le dispositif. Vous pouvez demander facilement la prime en ligne :

www.maprimerenov.gouv.fr.

L'aide est ensuite versée par l'Etat ceci après la fin de vos travaux.

Pour bénéficier de l'aide, munissez-vous des documents dont vous aurez besoin pour la constitution de la demande ; situation fiscale (votre feuille d'imposition), devis de l'artisan RGE que vous avez choisi.

Allez sur le site www.maprimerenov.gouv.fr et créez votre compte personnel.

Laissez-vous guider, obtenez une première estimation de l'aide que vous pouvez obtenir, quelques jours après votre demande vous recevrez par courriel une confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant, vous pourrez commencer vos travaux sans attendre.

L'aide sera versée en une fois sur votre compte bancaire ou postal, par virement de l'Etat (sous 4 mois environ). Attention ; n'oubliez pas de transmettre à l'issue des travaux la facture de votre artisan via votre espace personnel sur www.maprimerenov.gouv.fr

Pour les personnes de revenus modestes il est possible d'obtenir une avance de frais permettant de financer l'acompte des travaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le dispositif MaPrimeRénov' a été rendu accessible à tous les propriétaires. Deux décrets et deux arrêtés ont été publiés au JORF du 26 janvier 2021 et en précisent les nouvelles dispositions.

Pour bénéficier de la prime, les copropriétés doivent réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 35% et être essentiellement composées de résidences principales (75% minimum). Les copropriétés peuvent déposer

leur dossier via leur syndicat depuis le 11 janvier 2021.

Lutter contre la fraude : dans la rénovation des logements, faire ses travaux sans être victime... Dans ce domaine, de nombreuses infractions sont hélas, à déplorer.

Aucun démarchage par téléphone ou à domicile sans remettre les fiches d'informations précontractuelles, etc.

Ne signez rien le jour même prenez le temps de la réflexion et informez-vous sur le sérieux de l'entreprise...

Ne pas accepter de documents antidatés, contournant ainsi votre délai de réflexion (rétractation) de 14 jours...

Enfin vous disposez d'un service public de conseils gratuits et d'informations sur la rénovation énergétique FAIRE, qui accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs projets.

Il permet notamment de trouver un professionnel proche de chez vous et de rechercher les solutions les mieux adaptées, estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Conseiller FAIRE : 0 808 800 700 ou sur le site en ligne www.faire.gouv.fr/marenov



maprimerenov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Cette aide remplace le CRÉDIT D'IMPÔT pour la transition écologique (CITE)

Pour faire une simulation de votre aide, rendez-vous sur le site dédié Simulaides.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'impôts sur le revenu pour être en mesure de communiquer votre revenu fiscal de référence.

Vous devrez mentionner plusieurs informations sur votre logement (adresse, commune, année de construction, type de logement, surface et énergie de chauffage principale) et votre foyer (nombre d'adultes, personnes à charge, parts fiscales, statut, RFR).

L'accessibilité (éligibilité) à l'aide n'est pas soumise à revenus. Toutefois les revenus sont pris en compte pour le calcul du montant de l'aide apportée.

Quatre catégories de revenus sont créées en fonction du niveau de revenus : bleu, jaune, violet et rose.

Ces catégories définissent le montant des aides attribuées.

Dernière minute :
valeur du point de PMIVG au 01/01/2021 :
14,70 €
(14,68 € précédemment)

Vie des comités

→ 70 HAUTE-SAÔNE TERNUAY - MELAY - SAINT-HILAIRE



Le 8 mai 2021, quelques personnes se sont rassemblées au monument aux Morts de notre village afin d'honorer les victimes du dernier conflit mondial. Le maire de la commune M. Philippe Grosjean a lu le message ministériel relatant le devoir de Mémoire et la souffrance de ceux qui se sont battus pour préserver notre liberté. Auparavant, lecture du message de l'UFAC par 2 enfants du village, Augustin et Jules. C'est aussi l'occasion de remercier notre enseignante M^{me} Annelise Galmiche qui, traditionnellement, est avec nous en ce 8 mai. Après un dépôt de gerbes par notre maire, des représentants du Souvenir Français et de Résurgence, la cérémonie s'est terminée par l'émouvant Chant des Partisans.

→ 38 ISÈRE RIVES



Le 18 juin 2021, M. Faullumel major de la Gendarmerie de Renage a remis la **Médaille Militaire** à notre adhérent Michel Mussati et M. Julien Stevant maire de Rives a remis la **Croix du Combattant** à MM. Yves Bouffard-Roupe, Max Billon, Serge Helmer, Jean-Frédéric Christolomme et Jacques Lanvari, nouveaux adhérents au comité FNACA de Rives. La cérémonie s'est déroulée place du 19 Mars.

Disparition

Nous avons la tristesse de porter à la connaissance de nos lecteurs et correspondants, la disparition de notre ami **Kléber Ferret**, correspondant de notre journal depuis le début. Kléber vivait retiré ces dernières années pour raison de santé. Nous assurons nos amis de la Dordogne de toutes nos condoléances.

→ 10 AUBE TROYES



Le 14 juillet 2021, c'est en présence de MM. Stéphane Rouvé préfet de l'Aube, de François Baroin député-maire, de plusieurs élus, d'anciens combattants, de jeunes de la préparation militaire Marine Amiral Aube, des services de secours et de santé et de porte-drapeaux que le colonel Martin Wenceslas chef de corps du 5^e Régiment de Dragons, stationné à Mailly-le-Camp, a remis la **Médaille Militaire à cinq anciens combattants** de la guerre d'Algérie, Armand Berganini, André Éon, René Gatti, Marcel Robert et Émile Tissot.

Voies du 19 Mars 1962

→ ARLES-SUR-TECH (PYRÉNÉES-ORIENTALES)



Le 10 juillet 2021, un « **Espace communal 19 Mars 1962 - Accords d'Évian pour l'arrêt des combats en Algérie signé par le général de Gaulle** », a été inauguré en présence de M. David Planas maire de la commune, de Marcel Loubat président départemental FNACA, des présidents des Comités locaux, des porte-drapeaux, de Jean-Pierre Delmau président du comité d'Amélie, Arles-sur-Tech, Saint-Laurent-de-Cerdans et Coustouges ainsi que des adhérents. Après avoir remercié l'assistance, Jean-Pierre Delmau a donné la parole à M. le Maire. Après la « Marseillaise » chantée en chœur, le verre de l'amitié, préparé par Roger Virgili et son épouse, a clôturé cette belle cérémonie.

J'ai rencontré pour vous :

Claude TEITE

Incorporé en août 1959 au sein de l'Armée de l'Air, Jean-Claude Teite a vécu un début de service militaire relativement calme en Algérie, jusqu'à cette terrible journée où il a été meurtri dans sa chair. Victime d'un attentat qui fit 17 blessés et deux morts dans un café de Bône, il eut lui-même le pied arraché par une grenade...



Quel fut votre parcours avant de partir en Algérie ?

- Je suis né le 22 août 1939 à Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais) dans une famille de bateliers. J'ai donc vécu mon enfance sur la péniche familiale, sillonnant la France et la Belgique sur les canaux. C'était agréable, car le paysage changeait sans cesse. En revanche, c'était assez dangereux et j'ai appris à nager de bonne heure... A mes 9 ans, mes parents m'ont placé en internat à Conflans-Sainte-Honorine, ce qui fut un épisode difficile à vivre. J'étais heureux avec mes parents et mes frères aînés et, soudainement, je me retrouvais éloigné d'eux. Je ne les voyais que tous les 15 jours environ. Je n'en garde pas de bons souvenirs et c'est avec plaisir que, mon certificat d'étude en poche, j'ai retrouvé ma famille à l'âge de 14 ans. Un de mes frères avait fait l'acquisition d'un bateau. Il m'a pris comme matelot. La plupart du temps nous voyagions à deux bateaux, avec celui de mes parents.

Puis ce fut l'appel sous les drapeaux ?

- Le 6 août 1959, j'ai été envoyé en Allemagne à Bremgarten pour mes classes à la 4^e Base Aérienne. J'y ai appris les rudiments de la vie militaire, avant d'être muté en Algérie

le 27 octobre. Nous ne savions pas ce qui nous attendait, donc nous étions relativement anxieux. La traversée de la Méditerranée sur le « Ville d'Oran » fut très mouvementée en raison d'une tempête. J'avais le pied marin donc cela s'est passé à peu près correctement pour moi, mais tous les gars autour de moi étaient malades. Arrivé à Alger, j'ai été dirigé vers Mouzaïaville, près de Blida, pour effectuer un stage dans les Transmissions de l'Armée de l'Air.

Quelles étaient vos missions ?

- Outre l'apprentissage de la « gonio » et des autres méthodes de transmissions, nous faisons des patrouilles en ville, ainsi que des embuscades ayant pour but d'empêcher les rebelles de venir s'approvisionner auprès de la population. Je me souviens de ma première embuscade. Je n'étais sur la terre algérienne que depuis quelques jours. Nous sommes partis dans la nature. Nous étions une douzaine, dirigés par un sergent-chef. Celui-ci me désigna comme éclaireur. Mon rôle consistait à ouvrir le chemin et à avertir le reste du groupe d'un danger quelconque. Je me trouvais toujours une quinzaine de mètres devant eux. Je devais leur faire un signe pour qu'ils me suivent. Seul devant tous, j'avoue que je n'étais pas très rassuré. Or, j'appris par la suite que les rebelles ne tiraient jamais sur l'éclaireur, mais sur les suivants pour faire davantage de victimes. Arrivés à l'endroit prévu, nous nous disposions en étoile pour que personne ne puisse être attaqué par derrière. Nous étions couchés par terre, le fusil-mitrailleur pointé

devant nous, en attendant une éventuelle bande de rebelles. Cela durait entre deux et trois heures. Nous recevions l'ordre par radio de rester ou de rentrer. Je vous assure que les nuits étaient très froides. Nous avions également la garde de trois fermes. Pour effectuer cette garde, nous faisons un roulement à trois militaires la nuit sur un mirador planté à environ cinq mètres de hauteur. Les trois fermes appartenaient à des colons. Deux d'entre eux étaient très désagréables avec nous. Ils nous prenaient pour leurs esclaves. Si nous avions la maladresse de cueillir quelques oranges, ils faisaient un rapport à nos supérieurs dans le but d'une sanction. Par contre, le troisième était pour nous d'une très grande gentillesse. Il venait nous chercher le soir à la base et, avant de nous reconduire le matin, il nous offrait du café, du lait et même des croissants.

Vous avez ensuite été dirigés vers Bône...

- Notre stage dans les Transmissions étant terminé, nous avons pu choisir notre nouvelle affectation suivant le classement. Je signalais ma préférence pour Bône. J'ai effectué ce choix parce que l'on m'avait dit que cette ville était jolie, mais aussi pour l'avantage non négligeable que représentait la plage pendant les jours de repos. Je suis donc parti pour Bône en train, à bord d'un vrai tortillard. Nous sommes passés, entre autre, par les fameuses gorges de Palestro. Je regardais

dans en passant ces militaires qui, comme moi, étaient perdus dans la brousse, montaient la garde, exposés à tous les dangers. À la fin de la première journée, nous nous sommes arrêtés à Constantine où nous avons passé la nuit. Je me souviens que plusieurs coups de feu ont troublé mon sommeil. Le lendemain, nous sommes arrivés à la Base Aérienne 213 de Bône (Les Salines).

Vous avez alors passé plusieurs mois très calmes...

- En effet. L'ambiance était dans l'ensemble assez bonne, la nourriture à peu près correcte et les rapports avec les supérieurs étaient agréables, surtout avec les pilotes et tout le personnel navigant. Nous nous disions un simple bonjour le matin, aussi bien avec les commandants que les capitaines. Ce bonjour remplaçait le salut traditionnel et cette habitude semblait convenir à tout le monde. Sur la base, je m'occupais du standard, le jour ou la nuit (à tour de rôle). Les aviateurs, après avoir chassé les rebelles, venaient me remettre des messages que je devais transférer. Dès que j'en avais la possibilité, je visitais la ville. Je l'ai trouvée aussi jolie que l'on



Bône, mars 1960

me l'avait décrite. Dans la ville, ce qui nous choqua le plus, mes camarades et moi, c'était les femmes arabes voilées qui nous racolaient. Elles faisaient le plus vieux métier du monde. Nous étions surpris que ce procédé soit adopté par ces femmes. A ma connaissance, personne ne s'est laissé tenter. Nous avions peur des MST, mais aussi de se retrouver avec un couteau planté dans le dos... Je me souviens également que, pour téléphoner en France, il fallait passer par les PTT de la ville. Lorsque nous avions des communications personnelles à passer, les gentilles standardistes nous mettaient en communication avec notre famille, en oubliant volontairement de nous faire payer. Cela nous faisait plaisir. C'était un réconfort. On ne savait comment les remercier, l'habitude était de se tutoyer au téléphone, sans se connaître.

Puis survint le terrible attentat...

- J'étais à Bône depuis environ 10 mois et tout se passait parfaitement bien. Il n'y avait pas de danger particulier à se promener en ville. Lors de ces sorties, un service de car venait nous chercher. J'étais avec mon copain Jean-Claude Puisney et nous étions en avance pour le car, donc nous avons décidé d'aller boire un verre dans un café. A un moment, Jean-Claude est parti aux toilettes et je l'attendais au comptoir. C'est alors qu'un rebelle a fait irruption dans le café et a lancé une grenade. Tout d'un coup j'ai vu une grande lumière, puis d'un seul coup plus de son, plus rien. J'ai juste vu des flammes puis le néant. Partout autour de moi, des corps gisaient au sol et il y avait du sang partout. J'ai encore en mémoire les hurlements de douleur et les pleurs. Juste à côté de moi il y avait une femme enceinte qui était blessée et deux corps sans vie. J'étais criblé d'éclats de grenade et je souffrais horriblement de la jambe droite. Les secours sont arrivés rapidement et

Jean-Claude m'a porté avec un autre militaire vers un camion pour être évacué. Il était couvert de mon sang et pour cause, j'avais le pied arraché... (émotion). On m'a fait un garrot provisoire et j'ai été évacué vers l'hôpital de Bône. Cet attentat a causé la mort de deux personnes et a fait 17 blessés, dont certains très graves.

Que s'est-il passé ensuite ?

- Arrivé à l'hôpital, j'ai été placé sur une table et mes habits ont été découpés au ciseau. Je souffrais le martyre et je suppliais pour que l'on m'endorme. On m'a fait une piqure puis ce fut le trou noir... A mon réveil le lendemain, j'ai vu que ma jambe était positionnée sur une sorte d'échafaudage et recouverte d'un drap. J'ai soulevé le drap et j'ai vu cet énorme pansement. J'ai immédiatement compris et je me suis mis à pleurer... Moi qui étais sportif, qui aimais danser, nager, vivre, je me retrouvais, à 21 ans, amputé du pied. La souffrance était autant morale que physique. Voyant dans quel état de détresse morale je me trouvais, le chirurgien qui m'avait amputé a essayé de me réconforter en me disant de me rassurer sur le fait que je n'aurai pas besoin d'être plus amputé que je ne l'étais déjà, mais cela ne suffisait pas à atténuer mon chagrin... La patronne du café, une pied-noir très gentille qui aurait pu être ma mère, venait me voir à l'hôpital tous les jours pour m'amener des chocolats et des cigarettes. Elle m'a dit que les rebelles ont commis cet attentat, car ils avaient refusé de verser une cotisation au FLN. Selon elle, les rebelles ont profité d'un déplacement de son mari à Lyon pour aller voir leur fils, qui y poursuivait des études, pour commettre leur crime. Elle pleurait dans mes bras et moi dans les siens. J'avais vraiment le moral au fond des chaussettes...

Comment s'est déroulée votre convalescence ?

- Après un mois et demi passé à l'hôpital de Bône, j'ai été rapatrié à Paris. J'ai été accueilli à l'hôpital Villemin

où je suis resté près de deux mois. On m'a alors mis un pilon et j'ai pu rentrer chez mes parents, sur la péniche familiale. Peu de temps après, j'ai déclaré une jaunisse due, selon mon médecin, au contrecoup du choc que j'avais vécu. Je suis donc retourné immédiatement à l'hôpital Villemin pour deux nouveaux mois. Au bout de 5 mois, on m'a implanté une prothèse. J'effectuais des visites régulières chez l'orthopédiste pour réapprendre à marcher. J'étais très handicapé et je ne pouvais effectuer aucun effort physique. Il a fallu un an pour que mon état de santé commence à s'améliorer et bien plus de temps encore pour retrouver le moral. Le traumatisme fut très long à évacuer et je sais que je n'oublierai jamais cette funeste journée. Aujourd'hui encore, si je regarde un film sur la guerre d'Algérie ou que je parle de ce qu'il m'est arrivé, comme nous sommes en train de le faire, je sais que la nuit ces images viendront hanter mon sommeil. Dans mon malheur, j'ai eu la chance de ne pas mourir, mais je resterai marqué à vie par cet attentat. Je suis aujourd'hui pensionné à 100% pour ma blessure.

Vous avez quand même pu reprendre une activité professionnelle...

- J'ai repris la navigation et au fil de l'eau j'ai rencontré ma femme, également batelière, qui m'a accepté avec mon handicap. Nous nous sommes mariés en 1964 et l'année suivante, nous avons racheté la péniche de mes parents. Au total, nous avons possédé trois bateaux et nous avons navigué sur toutes les voies fluviales de France, mais également de Belgique et de Hollande, pour livrer principalement de la farine, du blé et de l'orge. Nous avons eu deux enfants, un garçon et une fille. Ma femme aurait voulu



que nous arrêtions de naviguer à cette époque, mais je ne savais faire que cela donc c'était impossible. Nos enfants ont donc également fréquenté les bancs de l'internat de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine, mais ils ont eu la chance que leurs grands-parents maternels et paternels résident sur place pour bien s'occuper d'eux. A l'âge de 59 ans, j'ai vendu notre péniche et nous nous sommes installés dans une maison à Conflans-Sainte-Honorine. J'ai quand même continué à naviguer épisodiquement, en effectuant quelques remplacements en tant que pilote sur des bateaux de passagers sur la Seine.

Un dernier mot sur la FNACA...

- J'ai adhéré à la Fédération quasiment dès mon retour d'Algérie. La FNACA a beaucoup œuvré pour défendre les droits des anciens combattants et je la remercie de m'avoir soutenu quand j'en avais besoin. Quand ma condition physique le permettait, je faisais du porte à porte lors du renouvellement des cartes. J'ai participé à de nombreuses sorties, repas et autres réunions avec les membres du comité de Conflans-Sainte-Honorine. J'apprécie énormément l'ambiance qui y règne et je tiens à saluer son président Marc Lizeux pour son dévouement. J'ai également assisté à de nombreuses cérémonies du 19 mars. Bref, la FNACA est pour moi une grande famille à laquelle je suis très attaché.

**Propos recueillis par
Maxime Dupin**

Les entretiens réalisés par Maxime Dupin, journaliste, ont pour objet de faire connaître, soit des personnalités ayant vécu la guerre d'Algérie, soit de simples témoins, dont le récit est de nature à montrer la diversité des expériences vécues au cours de cette période. Il va de soi que les récits publiés n'engagent que celui qui les exprime, et en aucun cas notre journal ou la FNACA.

LES CENTRES FAMILIAUX DE LA FNACA



Studios à Ascaïn

10 studios pour
2 personnes tout équipé

Périodes bleues

Petit : 55 € / jour
Moyen : 57 € / jour
Grand : 59 € / jour

Périodes blanches

Petit : 63 € / jour
Moyen : 66 € / jour
Grand : 69 € / jour

Périodes rouges

Petit : 71 € / jour
Moyen : 74 € / jour
Grand : 77 € / jour

TARIFS 2022

ERROTA-BERRIA (ASCAIN)

05 59 51 66 00

PÉRIODES BLEUES : tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 48 € / 53 €

Du 19 février au 26 mars 2022
Du 15 octobre au 5 novembre 2022

PÉRIODES BLANCHES : Tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 53 € / 58 €

Du 19 au 26 décembre 2021
Du 26 mars au 26 juin 2022
Du 4 septembre au 15 octobre 2022

PÉRIODES ROUGES : Tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 58 € / 63 €

Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022
Du 26 juin au 4 septembre 2022 (du dimanche au dimanche)

SEMAINES « COUP DE CŒUR »
Pension complète, excursions et animations incluses

Du 19 au 26 décembre 2021 - Semaine Noël : 559 €
Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 - Semaine
Nouvel An : 599 €
Semaines Promo du 20 au 26 février ou du 26 février au 4 mars 2022 : 399 €
Du 20 au 27 mars 2022 - Semaine de printemps : 499 €
Du 16 au 23 avril 2022 - Semaine pascale : 559 €
Du 26 juin au 3 juillet 2022 - Semaine estivale : 585 €
Du 10 au 17 juillet 2022 - Semaine découverte : 585 €
Du 31 juillet au 7 août 2022 - Traditions du Pays Basque : 585 €
Du 21 au 28 août 2022 - Semaine festive : 585 €
Du 22 au 29 octobre 2022 - Couleurs d'automne : 499 €

LE MONT-BLANC (FLUMET)

04 79 31 71 32

PÉRIODES BLEUES : tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 48 € / 53 €

Du 15 au 29 janvier 2022 : offre spéciale
(réduction de 50% pour la seconde semaine consécutive
jusqu'au 5 février 2022)

Du 12 mars au 2 avril 2022
Du 3 septembre au 9 octobre 2022

PÉRIODES BLANCHES : tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 53 € / 58 €

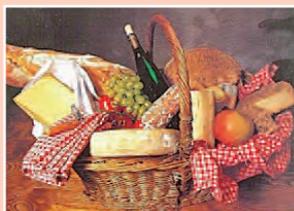
Du 19 au 26 décembre 2021
Du 29 janvier au 5 février 2022
Du 5 au 12 mars 2022
Du 16 avril au 3 septembre 2022

PÉRIODES ROUGES : tarif par jour
(demi-pension / pension complète) : 57 € / 62 €

Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022
Du 5 février au 5 mars 2022

SEMAINES « COUP DE CŒUR »
Pension complète, excursions et animations incluses

Du 19 au 26 décembre 2021 - Semaine Noël : 519 €
Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 - Semaine Nouvel
An : 599 €
Semaine Promo du 19 au 26 mars 2022 - Lacs alpins : 499 €
Semaine Promo du 26 mars au 2 avril 2022 -
Découverte de la Savoie : 499 €
Du 16 au 23 avril 2022 - Semaine pascale : 529 €
Du 9 au 16 juillet 2022 - Savoie sans frontières : 570 €
Du 16 au 23 juillet 2022 - Savoie sans frontières : 570 €
Du 30 juillet au 6 août 2022 - Secrets de Savoie : 570 €
Du 6 au 13 août 2022 - Savoie légendaire : 570 €
Du 26 septembre au 3 octobre 2022 -
Retour d'alpages : 513 €



Ascaïn

Semaine « Couleurs d'automne »
du 23 au 30 octobre 2021



Une journée en Basse Navarre avec
la visite d'un atelier de salaisons de
jambons, déjeuner au restaurant puis
visite et temps libre à Saint-Jean-Pied-
de-Port, une journée
en Espagne à Loyola
avec la visite de la basi-
lique et de la maison de
Saint-Ignace, retour par
la côte et le Jaisquibel. En 1/2 journée :
Saint-Jean-de-Luz, la villa Arnaga et
ses jardins à Cambo-les-Bains, la
demeure d'Edmond Rostand,
Bayonne et le Musée Basque, la
découverte du makhila et la zone fron-
talière...



Flumet

Semaine « Retour d'alpages »
du 27 septembre au 4 octobre 2021

Une semaine sous le signe
de la descente des alpages
et des vendanges en Savoie



3 journées d'excursions : une journée
autour du lac d'Annecy avec un déjeu-
ner au sommet du Semnoz, une jour-
née dans le Chablais avec la visite du
château d'Avully et d'une cave, une
journée dans la vallée du Haut-Breda,
entre Savoie et Isère, avec la visite des
forges de Pinsot. En 1/2 journée : un
après-midi au cœur de nos villages,
la cité médiévale de Conflans et en
point d'orgue la fête de la race
Abondance à Flumet.

Mmm... Elle est pas belle la vie ?...



Retrouvez les tarifs page 26



Un cliché de nos amis du comité de Francheville qui ont passé un séjour à Ascain à la satisfaction générale, cet été du 4 au 10 juillet.

Bonnes Fêtes DE FIN D'ANNÉE

ASCAIN

« Semaine Noël » du 19 au 26 décembre 2021

Une journée en Espagne à Loyola : visite de la basilique et de la maison de Saint-Ignace, retour par les ports de la côte (Zumaia, Getaria). En 1/2 journée : visite du village d'Ascain, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Larressore, découverte de la faune et de la flore au Gorramendi, l'atelier du piment à Espelette, Biarritz et ses illuminations... Et bien sûr le réveillon et le banquet de Noël...



« Semaine Nouvel An » du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Une journée en Basse Navarre avec la visite de Saint-Jean-Pied-de-Port, visite du Musée du Chocolat à Cambo-les-Bains. En 1/2 journée : visite du village d'Ascain, Saint-Jean-de-Luz, Fontarabie, les grottes et le village de Sare, l'atelier du piment à Espelette, Arcangues (Luis Mariano), Biarritz et ses illuminations, les villages basques en passant par Vera de Bidassoa et le col d'Ibardin (ventas de la zone frontière)... Et bien sûr le réveillon et le banquet du Nouvel An...

FLUMET

« Semaine Noël » du 19 au 26 décembre 2021

Une journée à Aix-les-Bains au bord du lac du Bourget avec en matinée la visite du site Aqualis, à la découverte de l'écosystème lacustre puis montée au sommet du Mont Revard pour un panorama à 360°. Une soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt. En 1/2 journée : Saint-Nicolas-de-Véroce avec un arrêt à l'atelier des créateurs, la cité médiévale de Conflans avec un retour par le col de Tamié, marché de Megève, un concert d'orgues et le réveillon et le banquet de Noël.

« Semaine Nouvel An » du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Une journée dans le Chablais et la plaine de Genève avec la visite du Musée de l'Horlogerie, visite du château d'Avully, une journée Aravis-lac d'Annecy, avec visite d'un affineur de fromages à Manigod, visite de la fonderie Paccard, et le Musée de la Cloche. Une soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt puis dîner au restaurant le soir. En 1/2 journée : La Clusaz ou le Beaufortain, marché de Megève et le réveillon du Nouvel An et le banquet du 1^{er} janvier.



Croisière fluviale À travers l'Allemagne romantique Jardins et châteaux de Franconie Du 1^{er} au 9 octobre 2021 à bord de l'élégant Lady



En parcourant les rives du Rhin, du Main, du grand Canal jusqu'au Danube, vous irez de grandes cathédrales aux plus beaux monuments médiévaux, des petites maisons champêtres aux grands palais baroques, des jardins somptueux aux châteaux romantiques... Le souvenir des musiciens, des artistes comme Dürer ou Tiepolo, vous accompagnera tout au long de ce voyage. Paris/Munich en avion - Rastibonne - Nuremberg - Bamberg - Würzburg - Wertheim - Miltenberg - Eltville - Rudesheim - Boppard - Coblenz - Francfort/Paris en avion.

Village vacances « Les Heures Claires » À Sainte-Maxime du 10 au 16 octobre 2021



Face à une plage de sable blanc, près du centre-ville de Sainte-Maxime et du port, où l'on embarque pour Saint-Tropez et les îles, le village de vacances est implanté sur un domaine de 2,5 ha. 105 chambres climatisées avec TV, avec terrasse ou balcon. Bar avec terrasse, salle de restaurant avec 3 terrasses et véranda, salon TV/bibliothèque, salle d'animation avec vidéo grand écran, wifi gratuit (bar et accueil), piscine d'été. Vos excursions : Fréjus, la Corniche d'Or, Grasse et les Gorges du Loup, Sainte-Maxime, Arcs-sur-Argens, Saint-Paul-de-Vence, Saint-Tropez, Port-Grimaud et l'abbaye de Thoronet.



Le Lot : Le Gouffre de Padirac

Situé en vallée de la Dordogne, dans le département du Lot, le Gouffre de Padirac, à deux pas de Rocamadour, est le premier site du patrimoine naturel souterrain en France. Classé monument naturel, la découverte de sa rivière souterraine formée au cœur des roches karstiques ainsi que la visite de ses galeries souterraines de calcaire façonnées par les sédiments marins du Jurassique s'impose comme une expérience inoubliable !



Curiosité géologique majeure, le Gouffre de Padirac fut exploré pour la première fois par Édouard-Alfred Martel à la fin du XIX^e siècle. Le 9 juillet 1889, M. Martel et son équipe s'enfoncent au centre de la terre grâce à un câble de 75 m simplement armés de bougies, de cordes en chanvre et d'échelles de cordes. Après avoir posé le pied au sol, l'aventure s'arrête quelques dizaines de pas plus loin : gênée par le niveau d'eau de ce qui deviendra « la Rivière Plane », l'équipe rebrousse une première fois chemin et ressort de ce « Trou du Diable ». Le lendemain, dès l'aube, sa force de caractère pousse Martel à redescendre, muni cette fois d'une lampe à magnésium et d'un canot : il découvre alors, abasourdi, les merveilles de ces cavités rocheuses... Époustoufflé par la beauté de cet écrin naturel, il se met en tête de partager sa découverte avec le plus grand nombre. C'est pourtant par un pur hasard qu'il rencontre George Beamish, ce dernier retrouvant à l'arrière d'une automobile les documents et

notes d'Édouard-Alfred Martel qui décrivent en détails le Gouffre de Padirac. Les deux hommes choisissent alors de s'associer et fondent en 1898 « la Société d'Exploitations Spéléologiques de Padirac » ayant pour objet « l'aménagement de l'accès et l'exploitation de la visite des grottes, Gouffre et rivière du puits de Padirac ». George Beamish ne verra pourtant pas son rêve se concrétiser puisqu'il décèdera avant l'inauguration du site. C'est alors son fils, William Beamish, qui contribuera à l'essor et au développement touristique du Gouffre de Padirac, un engagement intergénérationnel assuré depuis 2005 par son arrière-petite fille, Laetitia de Ménibus-Gravier, représentante de la 5^e génération familiale d'administrateurs du site. Elle engage alors un tournant marquant de son histoire : la restauration de l'image et de l'attractivité de cette exception géologique.

Comment s'est formé le Gouffre ?

Un puits... Ou plutôt un Gouffre... Ce Gouffre n'est

autre qu'une porte immense, verticale et vertigineuse, qui invite à passer en quelques minutes du monde extérieur au monde souterrain. Il est une entrée dans un monde dissimulant mille surprises, mille découvertes et qui invite à découvrir à quoi ressemblent donc les entrailles de la terre. Une érosion venue de l'intérieur a créé ces volumes. Peu à peu, la voûte d'une ancienne salle souterraine, creusée grâce aux circulations d'eau dans le massif rocheux, essentiellement calcaire, s'est effondrée et a laissé ce trou béant... Il est très difficile de dater précisément l'ouverture de cet ancien plafond, mais le Gouffre existe certainement depuis plusieurs centaines de milliers d'années. Aujourd'hui, l'humidité, les pluies continuent leur travail d'altération, permettant l'écoulement de l'eau et la formation de magnifiques cascades glissant le long des parois. Deux galeries se font face dans le fond du Gouffre. L'une permet d'accéder à l'amont de la rivière souterraine de Padirac. C'est la Galerie de la Grande Arcade, qui n'a pas encore été totalement explorée aujourd'hui. La seconde ouvre la voie de la Galerie de la Source.

Naviguer sous la terre...

Une descente en ascenseur ou via un escalier de 207 marches, voilà comment débute l'exploration du Gouffre de Padirac. Au rythme de la descente, l'atmosphère se modifie. La lumière s'atténue, remplacée par une douce humidité et une température stable s'installe à 13° toute l'année. Ces caractéristiques ouvrent la porte au développement d'une végétation singulière. Une fois descendu à 103 m sous terre, une rivière s'étire et emmène les visiteurs dans les méandres du sous-sol... Il n'y a plus de ciel, mais une succession de salles voutées. La visite débute dans la Galerie de la Source et ses parois rocheuses polies par des siècles d'érosion. Quelques centaines de mètres plus loin, les visiteurs arrivent à l'embarcadère où débute une incroyable tra-

versée sur la Rivière Plane, celle qui permet de circuler entre les salles, au sein des fissures verticales creusées au cours des deux derniers millions d'années... Une promenade au fil de l'eau, dans le silence étonnant du Gouffre, devant le spectacle incroyable de l'érosion du monde souterrain. Après environ 500 m de navigation, la voûte s'élève, les parois s'élargissent et laissent apparaître le Lac de la Pluie... Cette zone d'infiltration permanente est une vision unique incroyable. Le plafond plus fin et plus fissuré laisse passer les gouttes de pluie venant de la surface qui alimentent inlassablement ce lac souterrain. Chargées en calcaire dissout, elles le redéposent sous forme de stalactites qui, au fil des siècles, dessinent un décor spectaculaire. Juste au-dessus, la Grande Pendeloque, enchaînement de cascades de calcite de 60 m de long, est suspendue, posée comme constituant le décor d'un théâtre inédit.

Un parcours pédestre

La découverte se poursuit à pied, lorsqu'apparaît le Lac des Gours. Au fond de la rivière se dessinent des barrages de calcite. Ainsi, ces paliers naturels appelés gours se succèdent jusqu'à une sorte d'étang paisible. Ils furent pourtant des obstacles sévères aux expéditions d'Édouard-Alfred Martel, l'obligeant à porter sa lourde embarcation pour les franchir et continuer son chemin dans l'eau. Véritable cathédrale minérale, royaume des infiltrations, la





Salle du Grand Dôme offre sans doute le point de vue le plus majestueux de toute cette incroyable visite. Son plafond culmine à 94 m. C'est l'une des plus grandes salles souterraines visitables en France. À quelques dizaines de mètres au-dessus du dôme, la surface et la nature en plein air sont là... Qui saurait dire ? Depuis le Lac Supérieur, suspendu à une vingtaine de mètres au-dessus de la rivière, les volumes sont impressionnants. Une remarquable stalagmite surplombe le lac. Elle est surnommée la Pile d'Assiettes pour son étonnante ressemblance avec des porcelaines empilées. Elle est l'une des stalagmites typiques des hauts plafonds formées lorsque ceux-ci dépassent plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Les gouttes d'eau arrivent sur le sol à forte vitesse et explosent, déposant le calcaire de façon circulaire et donnant naissance à des formes très aplaties.

La face cachée

Au bout du chemin aménagé le long de la rivière, l'entrée du Gouffre se situe à environ 1 km et le cours principal de la rivière continue sur 19 km avant de rejoindre la rivière Dordogne. La rivière ressort en surface à quatre endroits différents dans le village de Montvalent, au bord de la Dordogne. L'émergence la plus importante est la Fontaine Saint-Georges, vasque naturelle de plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Au total, 42 km de galeries ont été cartographiés par les spéléologues

qui se sont succédé dans ce labyrinthe souterrain. La grande difficulté des expéditions dans le réseau de Padirac est la présence de siphons, des conduits entièrement remplis d'eau. Ces sections noyées contraignent les spéléologues à utiliser du matériel de plongée qui seul permet d'explorer ces vasques naturelles.

Le refuge d'une biodiversité

Les parties non-aménagées du Gouffre de Padirac offrent un refuge inespéré à la faune sauvage. Au moins 8 espèces de chauve-souris, dont trois menacées, ont établi leurs quartiers au cœur de la cavité. Dans la rivière souterraine vit une faune aquatique étonnante : le niphargus, une petite crevette cavernicole blanche et aveugle et la bythinelle de Padirac, un petit escargot aquatique de 3 mm, espèce endémique du Gouffre, sont les principaux garants d'une biodiversité unique en France. Le caractère exceptionnel du site est, et doit, rester préservé. C'est une priorité absolue pour la société d'exploitation. Pour ce faire, aucun moyen de locomotion autre que manuel n'est utilisé dans les galeries : les barques avancent uniquement à la force physique – alliée à l'agilité – des bateliers, qui sont formés pour bateler avec un minimum de prise sur les parois du Gouffre. Tout l'enjeu est d'effacer la présence humaine. Toujours dans l'objectif de préserver l'évolution naturelle du site, les mousses végétales qui se développent près des sources lumineuses

sont régulièrement nettoyées pour conserver ses caractéristiques d'origine. Un travail de monitoring du puits est constamment réalisé, afin de purger si nécessaire certaines zones, ou de retirer les racines des arbres qui poussent sur les roches. Par ailleurs, la Société d'Exploitations du Gouffre de Padirac reste très vigilante et veille à ce qu'il n'y ait pas d'explorations spéléologiques sur le site qui ne soient motivées par un but scientifique. Ce souci de protection du monument se retrouve également dans le contrôle de la qualité de l'eau qui est effectué très régulièrement, afin de prévenir toute pollution éventuelle par le ruissellement des eaux de surface.

Les légendes de Padirac

On sait combien les légendes populaires ont nourri l'histoire de France. Le Gouffre de Padirac ne fait pas exception... Rien de plus troublant que ce trou à la surface de la terre, et rien de tel pour laisser l'imagination formuler toutes sortes d'hypothèses.

Parmi les plus ancrées, le récit de flammes sortant du Gouffre pour défendre un trésor caché par les Anglais à la fin de la guerre de Cent ans connu l'adhésion de nombreuses populations lotoises. Une autre légende évoque Lucifer qui, pour défier Saint-Martin, aurait formé le Gouffre d'un coup de talon, invitant le Saint à franchir l'abîme contre les âmes des paysans damnés qu'il s'appropriait à conduire en enfer... Un funeste troc qui poussa Saint-Martin, guidé par sa foi, à éperonner sa mule lui faisant commettre l'exploit de sauter au-dessus du Gouffre ! Ce bond prodigieux laissa, dit-on, l'empreinte du sabot de l'animal dans la roche, encore visible aujourd'hui. Vaincu et vexé, le Diable aurait alors définitivement disparu au fond du Gouffre...

Site naturel exceptionnel attirant plus de 500 000 visiteurs chaque année, le Gouffre de Padirac invite à vivre une incroyable aventure souterraine et à se rapprocher du centre de la terre.

Maxime Dupin

Édouard-Alfred Martel « Bienfaiteur de l'Humanité »

Édouard-Alfred Martel a 30 ans en 1889 lorsqu'il décide de partir à la découverte du Gouffre de Padirac. Ce jeune explorateur, intuitif et visionnaire, prépare depuis déjà plusieurs mois cette aventure inédite : descendre dans l'une des faces cachées de la terre, l'un des gouffres les plus mystérieux jamais explorés... Il ne sait sans doute pas alors que cette aventure signera l'une des plus importantes découvertes géologiques du monde. L'intérêt de Martel ne se limite pas aux espaces souterrains : après une visite en 1913 du Parc Yosemite aux États-Unis, il publie une étude à propos des parcs nationaux dans le monde. Le juriste qu'il est connaît la valeur d'une définition pour protéger une œuvre. Telle est la sienne : « *réserve territoriale, à limites précises, à l'intérieur desquelles une disposition légale appropriée conserve et protège – contre toute destruction, détérioration ou défiguration du fait de l'homme – les composantes naturelles, faune, flore, sites pittoresques et particularités géologiques ou hydrologiques* ». Grâce à cette définition, l'État français peut désormais classer, et protéger, plusieurs centaines de sites dans 70 départements. Père fondateur de la spéléologie moderne, pionnier de l'exploration et de la conservation du monde souterrain, les découvertes et travaux d'Édouard-Alfred Martel lui ont valu le titre de « Bienfaiteur de l'Humanité ».

MINIGUIDE DE L'ANCIEN D'ALGÉRIE

➔ **Gouffre de Padirac** : Le Gouffre - 46500 Padirac
Tél. : + 33 05 65 33 64 56

➔ **Site internet** : info@gouffre-de-padirac.com

(Crédit photos : © source internet)

VOS RECHERCHES À CARACTÈRE AMICAL

Cette rubrique **gratuite** et réservée **uniquement** à tous les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie **adhérents** de la FNACA.

POUR PASSER UNE ANNONCE : la demande doit porter sur une **recherche précise et individuelle**, à l'exclusion des annonces d'ordre général servant à regrouper des militaires d'un même régiment en vue de la création d'une amicale. **Le formulaire peut être téléchargé sur www.fnaca.org, il peut également être rempli en ligne ou demandé à la rédaction du journal à :**

M^{me} Muriel Lefèvre : Tél. : 01 44 62 33 35
courriel : ancien.algerie@orange.fr

Merci d'écrire le plus lisiblement possible ainsi que les noms propres en MAJUSCULES.

POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE : elles doivent être adressées, avec le n° de référence de l'annonce, à la rédaction du journal : **M^{me} Muriel Lefèvre - 37-39, rue des Gâtines - 75020 Paris, qui transmettra à l'annonceur. Libre à ce dernier de donner suite ou non.**

AVIS DE RECHERCHES

AR.2109/01 - René Germain, rech. deux FSNA 58 1/C (noms oubliés) - instituteurs dans le civil à Oran - section préparation aux EOR - 45^e Régiment d'Instruction des Transmissions et 154^e Cie de Transmissions à Mecheria et Tassin.

AR.2109/02 - Alain Levent, rech. Cachart, Cambier, Buns, Dubelloy, Parmentier, Lesueur, Leconte, Biguet et bien d'autres du 7^e Régiment de Cuirassiers - 2^e escadron - section EOR (Noyon-Oise) du 01/05 au 14/11/1959 et Cuville, Hovet, Bihet, Billerey, Bonneval, Deudon, Gatinet et bien d'autres du 21^e RI - CCS - service des effectifs du 16/11/1959 au 23/09/1961 - SP 89218 - Le Telagh.

AR.2109/03 - Jean-Claude Sans Peur, rech. Raymond Gandolfo, affecté BE 708 Meknes - Base aérienne en 1957/1958.

AR.2109/04 - André Bastide, rech. sergent Bocage (la

Réunion), Martin Mendiboure (Bayonne), Mengelle (Tarbes) et André Jamet (Limoux) - Affectés I/22^e RIC - 3^e Cie - 1^{re} section - SP 87157 - de juillet à février 1956 à Kemis (barrage Bénibadel) puis de mars à décembre 1957, poste de Deglen (frontière marocaine).

AR.2109/05 - Jacques Renon, rech. Roger Calsolari, Raymond Lagarde, Bernard Barron et Robert Goncalves, affectés au 404^e RA pour le 404^e GAAL, débarqué à Alger puis affecté à Blida - Oued Alleug, Mostaganem et Rocher Blanc de 11/1962 à 02/1964.

AR.2109/06 - René Faye, rech. Sgt Falques, affecté à la BA 149 Maison Blanche - Cie E en renfort - SP 87352 du 03/01 au 20/05/1961.

AR.2109/07 - Marcel Vey, rech. les spahis (noms oubliés) qui étaient au garage avec Fourteau - secteur de Chechar de 1960 à 1962.

AR.2109/08 - A la demande

CALENDRIER FNACA 2021 : TIRAGE MENSUEL

Gagnez un week-end dans les Centres Familiaux de Vacances de la FNACA !

Pour le mois de **AOÛT-SEPTEMBRE 2021**, c'est le département du **BÉARN-SOULE (164)** avec le **N° 118 837**, qui gagne un week-end pour deux personnes à **FLUMET**.

Le **N° 92 238**, du département de la **VENDÉE (85)**, gagne un week-end pour deux personnes à **ASCAIN**.

Pour bénéficier de ces lots, les gagnants doivent contacter Jean Simon, Trésorier National adjoint de la FNACA, **avant le 31 OCTOBRE 2021** et transmettre la languette du calendrier où apparaît le numéro gagnant.

Après cette date, les lots resteront acquis à la Fédération.



d'Yvon Gauvin (frère du soldat tué en 1959 en opération) Alain Aigouy, rech. Guy Piat, affecté Commando de Chasse à El Milia en 1959.

AR.2109/09 - Pierre Naudet, rech. Jean Chaput, affecté au I/2^e RCA, commando 127, peloton commandement, chef de poste radio, alias « Schmoll » - secteur de Sebdu et Meurbah du 13/07/1959 au 14/01/1961.

AR.2109/10 - Michel Carrez, rech. MDL chef (nom inconnu) PC du 61^e RA, responsable du contrôle radio à Port Gueydon (Grande Kabylie) été 1957 à 1959.

AR.2109/11 - Armand Bleusez, rech. camarades (noms oubliés), compagnons du garage, affectés à la Cie de commandement groupement Nord à Saïda, secteur de Geryville du 20/11/1961 au 05/09/1962.

AR.2109/12 - Pierre Lavergne, rech. Serge Brun affecté au 407^e CRD - Oued El Alleug de 1961 à 1962.

AR.2109/13 - Jean Bador maître-chien, rech. Arondel qui l'a remplacé au 1^{er} PCO en 08/1960 à Fort National et pour parler du chien Gruto. Affectés 4^e Demi Brigade de Chasseurs Alpins.

DRAPEAUX BRODÉS
DÉCORATIONS

MANUFÊTES

490, Allée du Millésime
ZAC "Les Fleurons"
26600 MERCUROL-VEAUNES

Tél. 04 75 08 24 87
Fax 04 75 08 52 74
manufetes@wanadoo.fr
www.manufetes.com

L'actualité philatélique

par Pierre MOLINARI

Prochaines émissions de juillet à septembre :

1,08 € « Hunsbach - Bas-Rhin »,
1,28 € « Chapelle Royale -
Saint-Louis de Dreux », bloc
2 x 2,16 € « 400 ans - Jean de
la Fontaine », 1,50 € « Bijoux
de Méditerranée », carnet 12 x

1,08 € « France - Sites
Naturels », 1,50 € « La spéléo-
logie », collector 8 x 1,08 € « La
route du Poisson », carnet 12 x
1,08 € « Contes merveilleux »,
2,56 € « Camille Henrot », bloc
4 x 1,08 € « Terre des
Hommes ».



FNACAPHIL, le bulletin trimestriel du *Club philatélique FNACA* du 3^e trimestre a été envoyé aux adhérents du Club. Au sommaire : la Paix par les timbres, possibilité de visiter l'Imprimerie des Timbres à Boulazac, l'actualité philatélique, etc.

Un site à consulter souvent : www.fnacphil.fr



DESTIN DE FEMME

Madeleine Brès par Marcelle Reitzer



Née le 25 novembre 1842, Madeleine Brès est la première femme française à obtenir le diplôme de docteur en médecine. Cette vocation lui vient toute petite déjà, alors qu'elle accompagnait son père à l'hôpital de Nîmes. Au contact d'une infirmière religieuse, elle commence à découvrir le milieu hospitalier et à donner des soins aux malades. Mariée à 15 ans,

elle ne perdra pas de vue son objectif de devenir médecin. Mais il fallait le baccalauréat pour s'inscrire en médecine. Celui-ci ne devient accessible aux femmes qu'en 1861. Madeleine contacte le doyen de la Faculté de Médecine de Paris quelques années plus tard et, en 1868, elle est l'une des quatre femmes à accéder à ce cursus. C'est l'impératrice Eugénie qui préside la commission ce jour-là et la souveraine est très favorable à l'instruction des filles. Madeleine Brès bénéficie également du soutien de Victor Duruy, ministre de l'Instruction Publique. Elle est nommée « interne provisoire » durant la guerre franco-allemande de 1870. Le 3 juin 1875, elle est la première femme française à obtenir son doctorat en médecine. Elle décide ensuite de fonder sa propre crèche en 1885, où les enfants sont gardés et soignés gratuitement jusqu'à l'âge de trois ans. Elle donne des cours aux personnels des crèches. En 1891, elle part en Suisse dans le but d'étudier la façon dont les crèches et les asiles sont organisés. On lui doit une importante littérature scientifique et des articles qu'elle publie dans le journal qu'elle dirige en 1883 *Hygiène de la femme et de l'enfant*. Texte librement inspiré de l'article du magazine *Nouveautés de France*.

Retraités ? Bénéficiez d'une aide de 500€*

RÉSERVÉE AUX 100 PREMIERS DOSSIERS



Choisissez **IdealDouche®** :
LA douche sur mesure
à la pointe de l'innovation !



- ✓ Une conception 100% modulable
 - ✓ La pose en moins d'une journée
 - ✓ Une sécurité d'utilisation totale
- Demandez vite votre étude de prix "sur mesure" !**

0 800 58 58 58

Service à la carte gratuit

Poster sans timbrer l'enveloppe à : INDÉPENDANCE ROYALE
Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9 - FRANCE

© toutes agences. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier et en contactant : dpo@indépendanceroyale.com ou en téléphonant au 0 800 58 58 58. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Indépendance Royale pour la gestion de votre demande. Par notre intermédiaire votre adresse peut être transmise à des tiers. Vous souhaitez recevoir des propositions d'autres entreprises. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à la société Opposéel Service Bloctel, 6 rue Nicolas Stret, 1000 Troyes. Photos non contractuelles. RCS LIMOGES 409 559836.

OFFRE SPÉCIALE "RETRAITÉS" : AIDE DE 500€**

Demande de Devis Gratuit

à renvoyer à : Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87 089 Limoges Cedex 9

OUI, je souhaite en savoir plus sur la douche de plain-pied IdealDouche® et bénéficier d'un devis gratuit sans engagement de ma part.

Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

E-mail (facultatif) _____

Date anniversaire (facultatif) _____

N'affranchissez pas ce courrier, nous vous offrons les frais postaux

AA D 100921

**Bénéficiez d'une remise de 500€ sur le TTC déductible de plus d'achat en communiquant le code AA-D 100921. Offre réservée aux 100 premiers dossiers. Offres non cumulables avec d'autres offres existantes ou venir. * 4 cm

Rappel : le Comité de Rédaction rappelle que les opinions émises dans le présent courrier n'engagent que ceux qui les expriment, et non la FNACA. En outre, il se réserve la possibilité de publier tout ou partie des lettres reçues, selon la place disponible. Les lettres qui sont publiées doivent évoquer un problème d'intérêt général en rapport avec les buts et actions de notre Fédération. Il n'est pas systématiquement répondu aux auteurs de lettres non publiées et les textes ne sont pas restitués.

« 19 Mars 1962 » (suite)

Chers amis, je voudrais vous remercier pour avoir publié (L'Ancien d'Algérie, n° 594, Nos lecteurs écrivent : « 19 Mars 1962 » Robert Loubet). Ce récit me conduit à vous dire combien la description qui est faite de l'occupation par la France (après bien d'autres) de l'Algérie, explique, en peu de lignes, pourquoi son destin a été, pendant 130 ans, brutal, implacable et meurtrier. Notre camarade dit, d'une manière brève mais tellement précise, comment et de quelle façon ses habitants (ces citoyens à part entière n'ayant ni la même langue, ni la même religion...), et eux seuls, n'ont pas su garder « leur » pays, ont tout fait pour le perdre. Et aussi, comment ces 2 millions et demi de jeunes Français, lui, vous, moi, ont été, pour certains, bien malheureux par la suite de cette présence là-bas imposée par ces hommes politiques et ces ministres gérant notre pays avant le 13 mai. Comment faire connaître ce texte à plus de nos concitoyens, autres que ceux de la FNACA, qui dit tout de l'Algérie de 1830 au 19 Mars 1962 ? Il serait bien utile à tous ceux, hors ces deux millions et demi qui, un jour, ont ou voudront parler de l'Algérie, afin qu'ils le fassent en sachant de quoi ils parlent. Bien cordialement à vous, chers amis, continuez à nous représenter comme vous le faites...

André Bertholet
73800 Les Marches

« Professeur » Apathie... (suite)

Je vous remercie de publier quelques récits d'appelés qui auraient pu être censurés il y a 20 ou 30 ans. Depuis nous savons que nous n'avons pas participé à des « opérations de police » mais à une véritable guerre coloniale avec des conséquences : 30 000 morts, deux millions de jeunes appelés... J'appartenais à la classe

59 2/B, sursis annulé à 25 ans pour reculer, non par lâcheté, le moment où il faudrait participer à ce combat. Merci, un grand merci au journal d'avoir publié les courageuses et fortes paroles de Jean-Michel Apathie (L'Ancien d'Algérie, n° 592, février 2021 : « Professeur » Apathie..., Michel Sabourdy) qui ainsi rejoint ceux qui ont « dit non ». Je pense aux politiques mais aussi aux journalistes du « Monde », « L'Express » (d'alors), du « Canard enchaîné » et du « Nouvel Observateur » qui ont essayé de sauver l'Honneur face aux Guy Mollet, Lacoste et même Mitterrand. J'aimerais qu'on parle aussi du général de Bollardière qui avait démissionné pour protester contre la torture. Meilleurs sentiments républicains.

Joseph Peyronnel
26000 Valence

1962, les dernières opérations

Ce titre du dernier journal « L'Ancien d'Algérie » (n° 596, juin-juillet 2021 : la « une ») me décide à écrire ces quelques lignes. J'ai été incorporé en janvier 1962 au CIT 160 à Beni-Messous. Après quarante-cinq jours de classes, nous partons pour Alger : quartier « Climat-de-France » en « maintien de l'ordre » avec un MAS 36. Les patrouilles, les barrages, les fouilles furent nos attributions jusqu'à fin mars. Quatre jours après le Cessez-le-feu, le 23 mars à 10 heures, deux camions d'appelés du CIT 160 dérapent dans une flaque d'huile, place Dexais à Bab-El-Oued. Un commando OAS ouvre le feu. Le chauffeur est tué. Dans le camion, les soldats n'ont pas le temps de tirer. Sept garçons sont morts et onze sont blessés. Parmi les tués – disons assassinés, le mot me semble plus approprié – un compatriote bernichon Robert Nogrette. Je termine mon service fin juin 1963 à Hussein-Dey, dans une ancienne caserne de cavalerie au bord de la route

« Moutonnaire ». Un soir de garde en tant que chef de poste, la sentinelle de l'entrée m'appelle. Un Algérien demande notre protection, il dit être menacé de mort. Il nous montre un permis de conduire de l'Armée française où il a servi comme Harki. L'officier de permanence, averti, fait le nécessaire et une heure plus tard, une jeep conduit l'ancien Harki dans un centre de regroupement à Fort-de-l'Eau. Espérons qu'il s'en soit bien sorti. Mieux que pour beaucoup trop de ses compagnons, abandonnés et éliminés par leurs compatriotes. Pensons à tous ceux accueillis en France, parqués dans des camps dans des conditions lamentables. Ils méritaient d'autres considérations pour avoir servi sous le drapeau français. Je suis adhérent FNACA depuis les années 70. Je viens, à 79 ans, de prendre la présidence de notre Comité local pour marcher dans les pas des anciens qui m'ont précédé pour que perdure longtemps encore le souvenir des combattants d'Afrique du Nord.

Bertrand Riffet
09400 Bompas

Le sergent Marcaille

À sa demande, je l'appelais Kiki. Il était le responsable du magasin d'armement de la 6^e Compagnie, au 93^e RI (à Frileuse). Il était mon chef. En parlant de choses et d'autres, nous sommes venus à parler vélo, puisque c'est clair, il avait son vélo dans le magasin d'armement. Il courait, chez Dilecta. Nous n'avions pas le souvenir d'avoir couru ensemble. Mais pour moi, c'était certain, nous avions couru avec les même gars : Pignon, Comigni, Pétreil, Lefranc, Marc et Jacky Uyard... Je lui avais parlé de la course de Criel Plage. « Toutes catégories », le jour de l'Assomption 1951. Parmi les partants, étaient présents : Pignon qui, au dernier tour, montait la falaise à pieds. Comigni, qui montait avec moi à mi-falaise, a tourné à droite sans retirer son dossier, moi, je termine mon circuit. Comigni est déclaré vainqueur. Moi, je termine 6^e avec Roulan. Après ces précisions, première permission, Kiki s'est renseigné auprès de ses copains. Nous

n'étions plus des trouffions, nous étions des copains. Très bon souvenir du magasin d'armement de la 6^e Compagnie du 93^e RI à Frileuse. Et puis, un ordre. Direction Courbevoie, Duplex, École Militaire, ministère de la Défense. Mon paquetage est chez mon père, 63, rue de la Roquette. J'ai une permission permanente, tickets de métro gratuits, le train gratuit, je couche à La Ferté-Alais. Quelques petits mois et la supercherie est démasquée.

Direction Loudalouze, avec le pistolet sur la tempe, départ spécial avec des prisonniers de droit commun. Puis, c'est la grosse embuscade dite de Duplex. Kiki va arriver en renfort. Il apprend que je suis de passage à Bois Sacré. Il vient à ma rencontre. Nous sommes contents de nous retrouver. Le soir, Kiki me trouve un lit dans sa section. Il vient voir si je suis bien installé, et puis, on discute. Encore quelques blagues, une bonne nuit, et le lendemain retour à Loudalouze. Une semaine ou deux passent, un convoi monte à Loudalouze, Chauffour est appelé au mess. Il revient sous la tente, il s'adresse à moi avec embarras : Marcaille est mort. Je fais un volte-face pour étouffer un sanglot et essuyer une larme, je reviens vers Chauffour pour avoir quelques détails, mais il en a très peu. Merci aux gens de Gouraya qui savaient que c'était mon copain, et de m'avoir prévenu en particulier, avec le maximum de délicatesse. Kiki avait pour ambition de se marier et passer professionnel. L'amitié, chez Kiki, n'était pas un vain mot.

Georges Obry
91000 Evry-Courcouronnes

1959, Rabat-Salé

Suite au reportage du sous-officier (appelé) Serge Laurent (L'Ancien d'Algérie, n° 595, mai 2021, « Nos lecteurs écrivent » : « Suite à votre reportage sur le putsch »), toujours déçu que l'on ne parle jamais de l'Armée de l'Air... J'étais moi dans l'Armée de l'Air. J'ai fait la préparation militaire à Toulon avec mention bien. J'ai eu le droit de demander l'arme et le lieu où je voudrais être. J'ai reçu ma feuille de route

BA 151 Rabat-Salé. À Sainte-Marthe, j'ai été bien reçu étant né à Marseille, 1^{er} arrondissement. Bateau Marseille – Oran – Base Aérienne – quelques jours à la base puis le train pour le Maroc, à allure lente, car les fellaghas dans la nuit faisaient sauter les rails, entre les garde-voies tous les 5 kilomètres. Arrivée à la BA 151 Rabat-Salé. Pendant les trois mois de classes dans le civil, étant chef de rang dans la restauration, j'ai fait mes corvées au mess des officiers. Je faisais partie de la 8^e Escadre de Chasse, détaché au bataillon. J'ai demandé ma mutation à la Compagnie de Défense. Au mess, j'étais barman et la nuit, les avions T6 qui revenaient d'Algérie à 3 heures du matin, je leur faisais le café. J'ai vu certains T6 avec des impacts de balles dans les ailes. À la compagnie de défense (1 jour de garde, le lendemain repos et le 3^e jour, alerte). La nuit, on dormait tout habillé avec la MAT chargée sous le lit. Les jours de garde dans les miradors ou au régulateur à l'entrée et à la sortie de la base. La nuit, certains bergers envoyaient leur troupeau de bœufs dans les grillages qui entouraient la base. Après 18 mois de service, on était obligé de sortir en civil, car le Maroc avait obtenu l'indépendance en 1956 et une partie d'entre nous est partie pour l'Algérie. J'ai servi de mai 1957 à fin 1959. Régulateur de BA 151. Je remercie Serge Laurent pour son article ainsi que la FNACA pour laquelle je suis

porte-drapeau à Saint-Tropez - Ramatuelle - Gassin.

Roger F. Thomas
83990 Saint-Tropez

Au service de santé

J'ai été incorporé le 2 septembre 1960, le jour de mes 20 ans, à Bar-le-Duc pour 2 mois de classes, ensuite à Toul pour passer le caducée d'infirmier. Quand j'ai fait mes 3 jours à Cambrai, j'avais demandé au gradé qui m'interrogeait, à être dans le Service de santé (j'étais prothésiste dentaire dans le civil). J'ai été affecté en Allemagne fin décembre. À Trèves, l'hôpital en centre-ville était tenu par des prêtres. Le Service de santé était fait par des militaires français. J'étais le dernier à me présenter au responsable militaire. Je me suis retrouvé au bloc opératoire (car aucun de mes camarades ne voulait y aller !). J'ai passé dans ce bloc opératoire une année formidable. Fin décembre 1961, nous partîmes pour l'Algérie. Passage au camp Sainte-Marthe à Marseille puis embarquement sur le Sidi Bel Abbès. Au petit matin, sur le pont du bateau, j'ai vu arriver Philippeville... Ensuite Constantine où nous sommes restés plusieurs jours. Là, nous avons monté la garde avec le bruit des bombes... (de l'OAS) qui explosaient en ville. J'ai ensuite été muté à Sétif dans un bureau, où je m'occupais des dossiers des soldats morts dans l'ouest Constantinois (plus de 70 en 1 mois !). Ce travail ne me

plaisait pas, même en sachant que j'avais beaucoup de chance par rapport aux soldats qui combattaient avec énormément de risque... ! J'ai demandé au colonel Petez si je pouvais intégrer le cabinet dentaire à la place de celui qui avait la quille... C'est ainsi que j'ai pu voir le travail en bouche des chirurgiens-dentistes (4 pour 1 fauteuil !) et fait un peu de prothèse. À Sétif et autour, il y avait plusieurs unités, Service de santé, Aviation, d'autres dont j'ai oublié les noms. Cela m'intéressait beaucoup de voir comment travaillaient les dentistes. Ils soignaient les militaires gradés ou non (dont 1 général de l'Aviation) ainsi que les fellaghas prisonniers. Je suis resté à Sétif jusque début septembre 1962, ensuite en prévision de la quille, j'ai été dirigé sur Bougie quelques jours puis sur Alger le 26 septembre 1962, embarquement sur le Sidi Bel Abbès le 27 septembre 1962, débarqué le 28 septembre 1962 à Marseille. Rayé des contrôles de la 69^e Compagnie du QG le 11 octobre 1962. Je suis inscrit à la FNACA depuis 1977 mais je n'avais pas le temps de m'investir au comité de Douai. Par contre, je rends hommage aux dirigeants de la FNACA de France et de Douai, notamment à M. Lamendin très dévoué.

Gérard Plet
59500 Douai

La honte

J'ai été incorporé à Draguignan au 19^e RA en 1956. Après les

3 mois de classes, départ pour la Tunisie, d'abord Tunis, puis muté au 28^e RA à Sbeitla. En juillet 1957, départ de l'Armée française pour l'Algérie, libéré de mes obligations militaires en mars 1959, enfin civil. Un après-midi, mon père me dit : « *Je te réveillerai vers 2 heures. Départ pour le port de la Joliette (Marseille)* ». Comme il a un pass, nous pouvons nous approcher du quai où était accosté l'Athos 2. Trente minutes plus tard, arrivent une dizaine de GMC. Puis le centre du bateau s'ouvre et des chariots élévateurs arrivent, ils empilent des caisses en zinc ; mon père me dit : « *Voilà tes copains qui arrivent d'Algérie. Ils le font la nuit pour que les Français de Métropole ignorent ce qu'il s'est passé là-bas (la honte) ; eux, n'ont pas eu les honneurs qu'ils méritaient* ». Certains Français devraient comprendre que le 19 mars n'est pas une célébration mais une commémoration (nuance). Aussi, devant le monument aux Morts, ce jour-là, j'ai une pensée spéciale pour mes deux camarades morts à Békkaria. Nous étions de la même classe et pour ceux qui les ont connus qu'ils se souviennent de Dominique Moretti de San-Lorenzo (Corse) et de Henri Barret du Muy (Var), tués le 15/11/1957. Même après toutes ces années, je pense à eux. On ne peut oublier ceux avec qui nous avons passé des mois depuis notre incorporation en 1956. Sans oublier nos autres camarades...

Jean-Pierre Mattei
83990 Saint-Tropez

AMIS ADHÉRENTS :

SI VOUS AVEZ CHANGÉ DE DOMICILE... NE PERDEZ PAS LE FIL !

Recevez les coordonnées du comité FNACA le plus proche de votre nouvelle résidence, en retournant ce bon dûment complété :

M. (Nom, Prénom) :

Ancienne adresse :

Code Postal : Ville :

Nouvelle adresse, à compter du :

Rue :

Code Postal : Ville :

Pour les abonnés domiciliés à l'étranger, il est possible d'envoyer le journal PAR AVION pour un supplément de 10 € par an.

VOTRE CARTE 2022 EST DÉJÀ DANS VOTRE COMITÉ

SI VOUS ÊTES ISOLÉ, UTILISEZ CE BULLETIN

d'abonnement à retourner à :

FNACA - 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

NOM : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Marié Célibataire Veuve d'AC Né(e) le :

Blessé ou malade Pensionné : taux Titre de reconnaissance Carte du Combattant

Ancien adhérent (indiquez le N° de votre carte :) Comité de :

Désire aider la FNACA Nouvel adhérent :

JE RÈGLE PAR CHÈQUE CI-JOINT :

20,00 € (Montant de l'abonnement pour 12 numéros)

N.B. : tous les règlements sont libellés à l'ordre de la FNACA.

Nouvel adhérent parrainé par :

LE SITE INTERNET DE LA FNACA Une visite régulière s'impose...

Bien qu'un grand nombre de nos adhérents ne soient pas de fervents adeptes d'Internet, il faut rappeler que la FNACA dispose de cet outil de communication moderne, mis à jour le plus régulièrement possible. Et d'autant que, finalement, nos lecteurs sont maintenant de plus en plus nombreux à se convertir au courrier électronique.

Le site Internet « www.fnaca.org », présente toutes les activités de la Fédération, en plusieurs chapitres distincts, selon une barre latérale de menu qui permet de trouver rapidement ce que l'on cherche.

Par exemple la rubrique : « **Autour de chez vous** », permet, par un simple clic sur le numéro du département, de connaître les coordonnées de la Fédération.

La nouvelle version du site est consultable via les smartphones.

● 17 FOURAS, FORT-BOYARD, près RO-CHEFORT (cure), LA ROCHELLE. **Maison.** Tout conf. LV, LL. 2/4 personnes. SdB douche. Tout à pied. 50 m plage, 600 m centre. Cour privative. Tél. 06.85.46.24.80.

● 17 ST-GEORGES-DE-DIDONNE, 45 m². **RdJ. 2 pers.** Chb, séj. 800 m plage. Terrasse, park. Calme. T. 05.46.39.40.86 - 06.81.52.83.69.

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

● 30 proximité ARDÈCHE. **Gîte plain-pied, 2/4 personnes.** Parking + jardin. Proximité commerces. Cadre verdure, rivière, randos. Tél. 04.66.25.28.61. Port. 06.13.15.68.08.

CORSE PACA

● Anc. AFN loue LE LAVANDOU. **Appart. 2***, 2/5 personnes.** Equipé. TV, WIFI. Tt confort. Avec balcon, park. Vue mer. Plage à 600 m. Toutes saisons. T. 04.94.71.30.61.

● Anc. AFN loue PIGNANS, VAR. 25 mn mer. **Maison PP équipée 2 pers.** Dans parc ombragé fermé. Calme. Avril à octobre. De 150 à 220 €/semaine. Doc. sur demande. Accueil fraternel. Tél. 06.60.17.03.68.

● 06000 NICE, loue T2. Tt confort. 5 mn mer. Ts comm. Bus. T. 06.88.73.15.97 - 06.81.03.20.99.

● 06 MENTON, anc. AFN loue F2 meublé 40 m² 2/3 pers. Tt confort. TV. Dans résid. bien située. Proche comm. De 420 € à 600 €/sem. Août 650 €/sem. Tél. 06.81.71.02.59.

● 06 CAGNES-SUR-MER, loue beau studio. 500 m mer. Garage. Commerces, bus. 410 €/quinzaine, 720 €/mois. Tél. 04.93.24.94.79 ou 06.84.55.17.73.

AUVERGNE - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ - RHÔNE-ALPES

● CANTAL HÔTEL BON ACCUEIL ** NN 15800 POLMINHAC. **Logis de France.** Piscine, parc privé. Calme. Chambre douche WC, TV. Cuisine régionale. Ambiance familiale. Site de repos. Pension, 1/2 pension. Accueil groupe. **Prix AFN. Contact tél. 04.71.47.40.21.**

● Loue gîte, 3 mn de LONS-LE-SAUNIER, JURA. 2 chambres, 1 salon, cuisine. Parking. AFN. Tél. 06.48.00.64.36.

CENTRE

● Anc. AFN SOLOGNE, 10 mn zoo BEAUVAIL, loue gîte plain-pied. Bord canal du Berry. 4 pièces. Tout confort. Animaux sous conditions. Tél. 02.54.32.07.74.

DOM - TOM

● MARTINIQUE SUD, plage 800 m. Vue mer. Anc. AFN loue **appartement dans villa équipée 4 pers.** 400 €/semaine. Clim. Possibilité mois. Tél. 01.88.28.05.72 - 06.17.21.91.50.

● ILE DE LA RÉUNION, loue **maison.** Tout confort. 4/8 pers. Linge, draps fournis. Grand séjour climatisé. Week-end, semaine, mois. Doc. : 06.92.79.47.49 - 06.92.82.25.35. 4 chambres climatisées. Grande varangue + barbecue. Tél. 02.62.55.30.36. **Tarif dégressif. Mail : ros.claud@orange.fr**

● GUADELOUPE, loue T2. 200 m plage. Tél. 05.90.98.96.31.

PAYS ÉTRANGERS

● ESPAGNE ROSAS, **appartement 4-5 pers.** Sur plage. Très agréable. Vue splendide. Prix selon période. T. 06.16.53.38.66.

AVERTISSEMENT :

Ces pages de petites annonces sont à l'usage de nos amis adhérents qui souhaitent offrir des locations de vacances, auxquelles les lecteurs sont libres de souscrire ou non. La rédaction du journal fait confiance « a priori » aux annonceurs pour leurs propositions et ne peut en aucun cas en vérifier la qualité.

Nous rappelons cependant que les propriétaires de locations de vacances sont tenus par la Loi de fournir aux candidats un descriptif rigoureux et honnête, tant sur le plan de l'état des lieux que de la situation réelle par rapport aux sites attractifs annoncés.

Bien que cette rubrique n'engage pas le journal, nous nous réservons le droit d'écarter toute annonce qui aurait donné lieu à un litige.

UN MAGAZINE
NE MEURT JAMAIS.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. CONSIGNESDETRI.FR

CITEO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofoflo

Plaques funéraires, infos sur www.serigraphiewetter.com
Plaques personnalisées avec le texte et les décorations de votre choix

Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen
68300 SAINT-LOUIS
Tél.Fax. 03 89 69 16 67

DÉJÀ PLUS DE 50 000 INSTALLATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Indépendance Royale

Monte-escaliers : choisissez le N°1 du maintien à domicile

CRÉDIT D'IMPÔT 25%

Découvrez la nouvelle génération de monte-escaliers :

- ✓ **S'adapte à tous les escaliers**
Escalier droit, courbe, avec peller, ancien ou moderne, intérieur ou extérieur, tout est possible.
- ✓ **Sécurité d'utilisation totale**
Ceinture de sécurité, interrupteur marche/arrêt, capteurs d'obstacles, tout pour une parfaite sécurité.
- ✓ **Pose ultra-rapide et sans travaux**
Pose une journée.
- ✓ **Personnalisable**
Une intégration parfaite dans tous les types d'intérieur et de déco, avec une large gamme de couleurs.
- ✓ **Financement facilité et ajusté**
Il existe un monte-escalier pour chaque budget. Contactez-nous pour connaître nos offres...

NOUVEAU

« Je ne me plains pas, pour mon âge, je n'ai pas trop de rhumatismes. Mais j'appréhendais de plus en plus de monter et surtout de descendre mon grand escalier qui mène à l'étage. Alors vous pensez que je suis ravi de votre installation. C'était si simple finalement et si rapide ! Je me sens enfin en sécurité, c'est vraiment parfait ! »
Josette B. (85ans 2/3)

En fonction de la loi de finances.

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT
APPELÉZ-NOUS AU :
0 805 048 048
SERVICE & APPEL GRATUITS

Indépendance Royale :
Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9
SOCIÉTÉ FRANÇAISE

© 1997-2011 Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant dp@ind independance-royale.com ou en téléphonant au 0 805 58 58 58. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatif par Indépendance Royale pour la gestion de votre demande. Par notre intermédiaire votre adresse peut être transmise à des tiers, nous pourrions ainsi recevoir des propositions d'autres entreprises. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à la société Oppositel, Service Bloctel, 4 rue Nicolas Lévesque, 10000 Troyes. Photo non contractuelle. RCS

OUI, je souhaite recevoir mon nouveau GUIDE GRATUIT

FRAS POSTAUX OFFERTS A PARTIR DE 100€

Madame Monsieur
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____

RENVOYEZ VITE CE COUPON SANS AFFRANCHIR À :
Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9

Nos bonnes adresses

Nos lecteurs trouveront ici l'adresse et les conditions d'acquisition des propositions diverses contenues dans ce numéro :

→ VACANCES - LOISIRS (pages 16-17)

Page 16 : Centres Familiaux de Vacances

Conditions tarifaires 2021

Prix par personne sur la base de deux personnes par chambre

Errota-Berria à Ascaïn - Pays Basque (05 59 51 66 00)

• **Semaine couleur d'automne** : du 23 au 30 octobre : 499 €

Le Mont-Blanc à Flumet - Savoie (04 79 31 71 32)

• **Semaine retour d'Alpes** :

du 27 septembre au 4 octobre : 499 €

Page 17 : Croisières

• **Croisière fluviale à travers l'Allemagne romantique - Jardins et châteaux de Franconie** : du 1^{er} au 9 octobre à bord de l'élégant Lady : à partir de 2 410 €

Page 17 : Séjours en France
en pension complète avec excursions

• **Village de vacances « Les Heures Claires »**
à Sainte-Maxime : du 10 au 16 octobre : 830 €

Renseignements - Réservations :
Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 33 33 - Courriel : cvl@fnaca.org
Courriel Centres familiaux :
cfvfnaca@wanadoo.fr
Tarifs, conditions générales et programmes
téléchargeables sur www.fnaca.org



DEMANDE DE DOCUMENTATION

A retourner au Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

Veuillez me faire parvenir la documentation :

Centres familiaux de la FNACA

Croisière : laquelle.....

Voyage : lequel.....

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

AA-09-21

Le CVL est ouvert aux adhérents
37/39, rue des Gâtines - 75020 Paris
du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures

Bon de Commande ouvrages du GAJE

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Collection d'insignes 1952 - 1962 : 24 €

Mémoires départementaux : 24 €

Prix spécial pour les 2 ouvrages : 40 €

Chèques à l'ordre de FNACA - GAJE, à envoyer à
FNACA - GAJE : 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris

• L'AFRIQUE DU NORD

Recueil de chroniques consacrées à son Histoire

Par Jack Roussel : prix 15 € (port offert) à L'Ancien d'Algérie,
Administration, 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris

(Chèque à l'ordre de L'Ancien d'Algérie).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Commande..... exemplaires x 15 € Chèque joint..... €

Un Ancien d'Algérie (Maroc-Tunisie)
se reconnaît à son insigne
de la FNACA

Commandez-le à votre responsable local





Jackie Viard : Hamala - 18^e RCP (1959)



Jean Collin : antenne chirurgicale de Mecheria (1959/1960)



Michel Vautey : Maison Blanche - 5^e BTA (1962)



Jacques Goudrot : Bizerte - Équipe de basket du 412^e RAA (1959/1960)



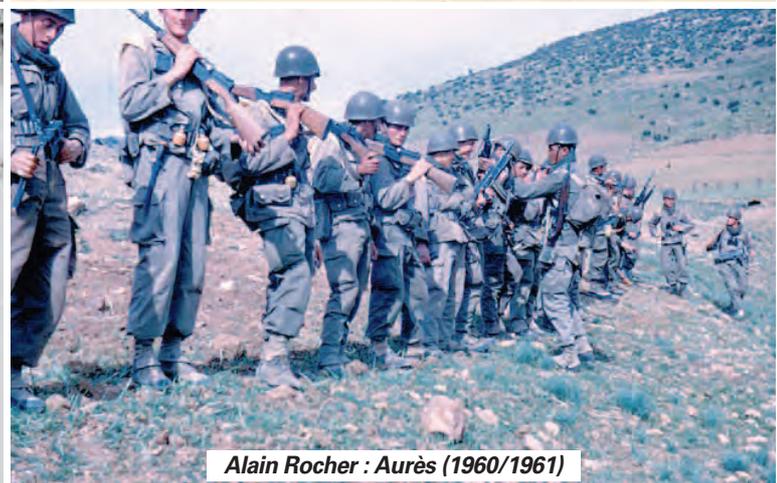
Serge Serve : Négrine - 8^e Spahis (1960)



Guy Santouil : M'Chouneche (Aurès) - 4^e BCP (1956)



Robert Pardo : Nedroma - III/24^e RA (1956)



Alain Rocher : Aurès (1960/1961)



Les Vignobles Lalande-Moreau
6, place Bouqueyre - 33335 Saint-Émilion

Votre Bordeaux AOC MÉDAILLÉ D'OR

Foire
aux vins



**6 BOUTEILLES
ACHETÉES**



**6 BOUTEILLES
OFFERTES**

Frais de port OFFERTS 0€ au lieu de 16€



Mis en bouteille
à la propriété

BORDEAUX AOC, CHÂTEAU LA CROIX DES HUGONS 2019



Les vignes
du Château



Œil : Belle robe rubis soutenu avec quelques reflets grenats.

Nez : Il dévoile de jolis arômes de fruits mûrs confits et de vanille. A cela, s'ajoute une touche de gourmandise avec des notes compostées et légèrement toastées.

Bouche : La bouche est plaisante, avec un beau volume et un ressenti fruité et boisé. La fin de bouche apporte une agréable fraîcheur, un beau retour sur le fruit et du grain.



Accords mets-vin : œufs en gelée, omelette aux lardons fumés, travers de porc grillés, pâtes à la carbonara, poulet basquaise, tome des Pyrénées ou encore œufs au lait.



- **Encépagement** : Merlot 100%,
- **Potentiel de garde** : 3 à 4 ans
- **Degré** : 14,5%
- **T° de dégustation** : 12-13°C



Le label "Haute Valeur Environnementale" valorise des techniques de récolte de la vigne plus respectueuses de la planète et une démarche globale de développement durable et de respect de l'environnement.

COMMANDES
RAPIDES

0 892 160 168 Service 0,40 € / min + prix appel @ www.lalandemoreau.com (paiement sécurisé)
Tél 7 jours/7 de 8h à 20h - Renseignements : du lundi au samedi de 8h30 à 18h

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, À CONSOMMER AVEC MODERATION.



BON DE COMMANDE

Bon à retourner à : Les Vignobles Lalande-Moreau, 6 place Bouqueyre, 33335 Saint-Émilion - Offre valable jusqu'au 15/10/2021

Votre code avantage :
M1295

Oui, je désire profiter de cette Offre Exceptionnelle sur le Bordeaux AOC, Château La Croix des Hugons 2019

► **Veillez me faire parvenir 12 bouteilles soit :**

**6 BOUTEILLES
ACHETÉES + 6 BOUTEILLES
OFFERTES**

+ Frais de port **OFFERTS 0€ au lieu de 16€**

= Je paie seulement **49€95 au lieu de 115€90**

Je rajoute 12 bouteilles supplémentaires au même prix promotionnel de 49€95



Date
et signature :

OFFRE LIMITÉE À 24
BOUTEILLES PAR FOYER

► Je joins mon règlement de : 49€95 (12 bts) OU 99€99 (24 bts)

par Chèque, à l'ordre de : Les Vignobles Lalande-Moreau

par Carte bancaire :

N° _____

Expire fin : ____/____/____ Les 3 derniers chiffres du N° inscrit au dos de votre carte : ____

► J'indique mes coordonnées : Mme M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Code porte : _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel : _____

Code Offre : MP1323 - M1295 - P0107 / Réf. L1980

OFFRE VALABLE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, CORSE ET MONACO*

* Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 30€ forfaitaires. 6 bouteilles = 46€80 + frais de port 16€. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004) et au règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification des informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire. Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques. Offre ne s'adressant pas aux mineurs. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Livraison sous 5 à 8 jours jours par Colissimo après validation de votre commande. En cas de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 05 57 74 44 44. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle « papiers et cartons ». Si malgré nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin de valeur équivalente. En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bioclet.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée », ...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Offre réservée aux nouveaux clients